

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17° : ALGER

22° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 10 Décembre 2013 - 7 Safar 1435 - N° 449 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014
Ca «bouge»
dans les
états-majors
des partis

Page 4

LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL
AU 37^e CONGRÈS DES CHEFS DE POLICE
ET DE SÉCURITÉ ARABES À TUNIS :

«Actualiser
la stratégie arabe
de lutte antiterroriste»



Page 24

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

60% des documents administratifs retirés !

Les deux projets de textes réglementaires relatifs au passeport biométrique et à l'état civil seront soumis au Conseil du gouvernement en application des instructions du Premier ministre sur l'amélioration du service public au niveau de l'administration, a indiqué hier le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli. Lors d'une réunion avec les directeurs de la réglementation des wilayas du pays, M. Adli a affirmé que ces deux textes comporteront de nouvelles dispositions qui visent la promotion du service public à travers plusieurs mesures dont l'allègement des documents exigés, la prorogation de la validité du passeport et de certains documents de l'état civil comme l'acte de naissance et la réduction du délai de délivrance. En vertu de ces deux textes, la validité du passeport et de l'acte de naissance «sauf changement de l'état civil» sera de dix ans.

Page 3



HIGH-TECH

POUR UN
INTERNET
PLUS SÛR

Ruée sur les technologies
de **cryptage**

Page 11

20 000
nouveaux
logements sur
les décombres
de l'habitat
précaire
à Alger

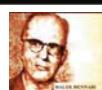
Page 7

SCIENCE et VIE
Pourquoi
le froid et
l'humidité
nous
fragilisent-ils

Pages 12-13

CULTURE

TÉBESSA
Les 5^{es}
journées
de poésie
populaire
dédiées
au penseur
Malek Bennabi



Page 22

FOOTBALL

DOMICILIATION DE
L'USM EL HARACH

Que veut
la Ligue
de football ?

Page 22

JUSTICE

AÏN NAÂDJA
20 ans
de réclusion
criminelle
pour
l'assassin

Page 10

**Régions Nord : 17° à Alger**

Temps localement brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis généralement ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront variables faibles (20/30 km/h) près des côtes et vers l'intérieur.

La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux du Sahara central vers le Sahara oriental jusqu'aux Oasis et le Nord Sahara avec quelques pluies locales en cours de journée. Ailleurs, temps dégagé.

Les vents seront de secteur Est à Nord Est modérés (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	17°	min	07°
Oran	max	19°	min	03°
Annaba	max	17°	min	08°
Béjaïa	max	18°	min	07°
Tamanrasset	max	22°	min	07°



**SAMEDI
14 DÉCEMBRE
À TAMANRASSET**

Rencontre régionale des cadres de l'ANR

Le président de l'Alliance nationale républicaine, le D^r Belkacem Sahlia, présidera samedi 14 décembre à 9h30, à la maison de la culture de Tamanrasset (place du 1^{er} Novembre), les travaux de la rencontre régionale des cadres du parti.

**8^e SALON
DU BÂTIMENT
ET DE LA
CONSTRUCTION
DE SÉTIF**

Nedjma Ooredoo présente ses solutions dédiées aux entreprises

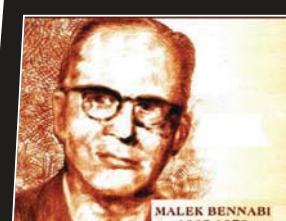


Nedjma Ooredoo continue de marquer sa présence aux manifestations économiques régionales et prend part depuis hier et jusqu'au 12 décembre à la 8^e édition du salon du bâtiment et de la construction qui se tient à la salle des Expositions «El Maabouda» à Sétif.

Organisé sous la tutelle du wali, cet événement est devenu un véritable carrefour d'affaires et de partenariats de la région Est du pays, regroupe chaque année un grand nombre d'experts, de promoteurs immobiliers, d'entrepreneurs, de chefs de projets, de cadres techniques et d'architectes.

Nedjma Ooredoo participe à ce salon à travers un stand d'exposition et de vente «Ooredoo business». Des conseillers clients y sont présents pour faire connaître aux visiteurs professionnels, les différentes offres et solutions destinées aux entreprises en général et celles du secteur du BTPH en particulier.

En tant qu'acteur majeur dans la sphère économique nationale, Nedjma Ooredoo fait de ce rendez-vous économique, une opportunité de se rapprocher de ses clients de la région Est et de faire connaître ses offres et solutions innovantes.



La cinquième édition des journées de la poésie populaire, ouverte hier à la maison la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, est dédiée au penseur algérien Malek Bennabi (1903-1973), disparu il y a quarante ans.

Cette nouvelle édition prévue sur cinq jours, ouverte en présence de nombreux poètes venus de plusieurs régions du pays, sera marquée par des récitals de poésie populaires en langue nationale et en tamazight, ainsi que par la présentation de plusieurs conférences sur l'itinéraire et la vie de Bennabi, né à Constantine et décédé le 31 octobre 1973 à Alger.

LE SG DE LA BANQUE AL BARAKA M. HAÏDAR NACER, INVITÉ CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur : «La finance islamique, réalité et perspectives»



Le secrétaire général de la banque Al Baraka, M. Haïdar Nacer, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger.

L'invité du journal animera en cette occasion une conférence-débat ayant pour thème : «La finance islamique, réalité et perspectives».



**M. Mohand Saïd
Naït Abdelaziz,
invité demain
à 10h30
du Forum
de DK News**

Le président de la Confédération nationale du patronat algérien, M. Mohand Naït Abdelaziz, sera l'invité demain mercredi 11 décembre à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat ayant pour thème : «La réorganisation de l'économie nationale».

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.

**PARLEMENT
Les dépenses de la stratégie nationale d'alphabétisation avoisinent les 13 milliards de DA**

Les dépenses actuelles de la stratégie nationale d'alphabétisation avoisinent les 13 milliards de DA, a souligné hier à Alger le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed.

Les dépenses actuelles de cette stratégie, depuis son lancement en 2007 jusqu'à l'année dernière, soit après l'exécution de six budgets annuels consécutifs, s'élèvent à 12,9 milliards de DA, «soit moins du quart du montant global des dépenses prévues», a indiqué le ministre qui répondait à une question de Barki Aicha, membre du conseil de la Nation sur l'évaluation de la stratégie nationale d'alphabétisation lors d'une séance plénière du conseil consacrée aux questions orales.

**AMENDEMENT DES STATUTS DU COA
AG extraordinaire samedi à Alger**

Le Comité olympique algérien (COA) tiendra une assemblée générale extraordinaire le 14 décembre (9h30) en son siège à Benaknoun (Alger), pour l'examen du projet d'amendement des statuts et du règlement intérieur de l'instance olympique, indique lundi un communiqué du COA.

Cette disposition statutaire à laquelle sont convoqués tous les membres de droit de l'assemblée générale, organe souverain du COA, se penchera sur quelques amendements des statuts de l'instance olympique ainsi que du règlement intérieur. Les propositions, formulées par les membres de l'assemblée générale extraordinaire, seront examinées conformément à la réglementation et aux usages en la matière, ajoute la même source.

M. AMAR GHOU L'A ANNONCÉ HIER «Nouvelles mesures d'assainissement pour réorganiser le port d'Alger»

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé lundi à Alger de nouvelles mesures de réorganisation du port d'Alger afin d'assurer à cette infrastructure une meilleure sécurité et une gestion moderne et économique. «Des mesures urgentes doivent être prises pour assainir et réorganiser le port, qui connaît actuellement une grande anarchie», a déclaré M. Ghoul lors d'une visite d'inspection à cette infrastructure portuaire.

«Plusieurs arrêtés et décrets devraient être élaborés prochainement afin de consolider ses actions et assurer son développement», a-t-il ajouté. Le ministre a mis l'accent sur la sécurité, soulignant la nécessité d'installer des caméras de surveillance à l'intérieur et à l'extérieur du port ainsi que sur la délimitation des zones.

«Il faut travailler avec un système de zoning adéquat, un système informatisé et un personnel formé pour toutes ces tâches en vue d'une meilleure maîtrise de la circulation des personnes, des véhicules et des marchandises», a expliqué M. Ghoul. Des instructions ont été données, a-t-il poursuivi, pour libérer tous les espaces possibles, à travers la démolition de certains magasins afin de contribuer à la réorganisation et décongestion de cette infrastructure maritime. Assurer la fluidité du trafic portuaire et l'évacuation rapide des marchandises



avec des équipements modernes constituent également une priorité pour le ministre qui a affirmé qu'une «réglementation stricte» sera appliquée concernant les délais de déchargement, de stockage et d'évacuation des marchandises vers les pôles logistiques, les ports secs et les destinations finales. «La marchandise devrait sortir du port dans les délais fixés pour décongestionner le port et permettre de traiter les bateaux en rade. Autrement, des augmentations de taxes et des sanctions financières et administratives pouvant aller jusqu'à la radiation définitive de l'activité seront appliquées», a-t-il averti.

Raccorder les ports aux chemins de fer pour transporter les marchandises vers les pôles logistiques et remplacer les camions, dont le nombre a atteint 600 camions par jour est l'une des mesures préconisées pour minimiser le

temps et le coût du transport et aussi pour décongestionner les routes de la capitale. Parmi les mesures organisationnelles évoquées par le ministre, figure aussi l'instauration du guichet unique électronique dont le contrat entre l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) et DP World (Emirats) sera signé la semaine prochaine, d'après M. Ghoul. L'instauration de ce guichet permettra une meilleure circulation de l'information nécessaire aux opérateurs économiques et d'assurer la traçabilité de la marchandise. L'extension de la gare maritime, dont les travaux ont débuté ce lundi, devrait permettre l'augmentation des capacités de traitement des navires, a noté M. Ghoul qui a souligné la nécessité d'assurer une accessibilité directe aux passagers vers le centre de la ville d'Alger via différents moyens de transports publics. Le ministre a rappelé qu'un nouveau port sera construit près d'Alger, sans en préciser l'emplacement exact. L'étude de faisabilité a «très bien avancé», a-t-il assuré. Le ministre des Transports a, en outre, admis que le port sec de Rouiba était trop exigu et a donné instruction pour trouver un autre site pouvant accueillir un port supplémentaire. «Toutes ces mesures doivent être appliquées dans le cadre d'une coordination avec tous les acteurs du secteur», a conclu M. Ghoul.

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

60% des dossiers administratifs retirés !

● 2 projets de textes relatifs au passeport et à l'état civil devant le gouvernement

Les deux projets de textes réglementaires relatifs au passeport biométrique et à l'état civil seront soumis au conseil du gouvernement en application des instructions du Premier ministre sur l'amélioration du service public au niveau de l'administration, a indiqué lundi le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Ahmed Adli. Lors d'une réunion avec les directeurs de la réglementation des wilayas du pays, M. Adli a affirmé que ces deux textes comporteront de nouvelles dispositions qui visent la promotion du service public à travers plusieurs mesures dont l'allégement des documents exigés, la prorogation de la validité du passeport et de certains documents de l'état civil comme l'acte de naissance et la réduction du délai de délivrance. En vertu de ces deux textes, la validité du passeport et de l'acte de naissance «sauf changement de l'état civil» sera de dix ans. M. Adli a souligné à ce propos, l'importance de l'amélioration du niveau du

service public qui reste l'objectif escompté par le programme mis en place en application des instructions du Premier ministre, Abdellah Sellal, pour éliminer la bureaucratie et regagner la confiance du citoyen.

L'annulation de 60% des documents administratifs exigés pour la constitution de dossiers qui est un des objectifs principaux du programme, reste «imminente» après la finalisation par le ministère du recensement des documents exigés au niveau de tous les autres secteurs, a-t-il encore dit.

D'autre part, il a insisté sur l'importance de la formation de cadres et fonctionnaires des collectivités locales notamment au niveau des services de l'état civil où «le sérieux et la bonne conduite» restent les seuls critères de sélection. Concernant le passeport, le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, Mohamed Talbi, a annoncé la liaison de la direction des documents au système informatique relié,

à son tour, au fichier national du casier judiciaire au niveau des instances de la justice afin d'accélérer la procédure de l'enquête administrative.

Pour cela, des équipes spécialisées d'ingénieurs en informatique de la Direction générale de la sûreté nationale ont été mobilisées. Pour ce qui est de l'acte de naissance «12 S», M. Talbi a évoqué la possibilité de rebiffer ce document de la wilaya de résidence du concerné au lieu d'un déplacement au lieu de naissance à travers un logiciel relié au registre national de l'état civil et ce, à partir de janvier prochain. Il a souligné au sujet des membres de la communauté nationale à l'étranger, qu'une coordination est prévue avec le ministère des Affaires étrangères pour faciliter la délivrance de l'acte de naissance n°12 aux concernés au niveau des consulats. Par ailleurs, la réunion a permis aux directeurs de la réglementation d'évaluer l'application des instructions à ce sujet au niveau de leurs wilayas res-

pctives après avoir fait part de leurs préoccupations et formulé des propositions.

Sur la base du dernier remaniement ministériel, un ministère chargé de la réforme du service public a été institué. Ainsi, une commission intersectorielle nouvellement installée s'attelle actuellement à cerner les lacunes entachant le service public dont les procédures administratives. Celle-ci devra achever ses travaux fin décembre ou en janvier 2014, selon le ministre auprès du Premier ministre chargé de la réforme du service public, Mohamed El Ghazi.

Il a fait remarquer à cet effet, que cette commission «recueille également les propositions émanant des différents départements ministériels en vue d'alléger les procédures administratives, véritable fardeau pour le citoyen». En septembre et octobre derniers, les différents ministères ont été destinataires de deux instructions pour l'élaboration d'un programme sur les propositions susceptibles de mettre fin à la bureaucratie.

Algérie Telecom lance les cartes de recharge ADSL adaptées à chaque budget

Algérie Telecom a entrepris le lancement de la nouvelle carte de recherche Adsl pour renforcer son service de recharge et ce, dans la dynamique d'«écoute attentive» de ses clients, a indiqué lundi un communiqué de cet établissement public. Cette carte de recharge «se place dans le catalogue des produits et services d'Algérie Telecom, dans le but de faciliter le quotidien de ses clients, ce qui permettra la recharge d'un compte Adsl, d'une manière simple, sans se déplacer et à partir de n'importe quelle ligne téléphonique fixe», a précisé la même source. Ce nouveau service permet aux clients d'Algérie Telecom ses clients de recharger

leur compte Adsl à partir d'importe quelle ligne téléphonique fixe (filaire ou WLL) en composant tout simplement le 1500. Les cartes proposées sont adaptées à chaque budget : 500 DA, 1 000 DA, 2 000 DA et 3 000 DA.

Les nouvelles cartes de recharge Adsl sont actuellement commercialisées au niveau des agences Actel d'Alger, Annaba, Batna, Blida, Ouargla, Bechar, Djelfa, Chlef, Constantine, Oran, Bejaia, Sétif, Tizi Ouzou et Tlemcen et seront prochainement disponibles au niveau de l'ensemble des agences commerciales, ainsi que des autres points de vente agréés d'Algérie Telecom, a ajouté la même source.

L'expertise algérienne au service de l'Afrique

DK NEWS

C'est bien à juste titre que l'ambassadeur des Etats-Unis salue le soutien de l'Algérie à ses voisins. La politique algérienne de voisinage est fondée sur une conviction, à savoir que tout comme le terrorisme, l'instabilité est un phénomène transfrontières. Il ne saurait y avoir de stabilité dans la région dans le contexte où un pays, même un seul pays, sombre dans l'instabilité. Il en est de même pour ce qui concerne l'insécurité. Celle-ci est indivisible. La paix également.

Pour le moment, l'Algérie a mal pour son voisinage immédiat. Elle pense aux populations et cela lui fait mal au cœur de savoir qu'un pays jusqu'à très stable soit en ébullition. Une ébullition qui peut amener son implosion et même celle des voisins, surtout ceux qui sont vulnérables pour des raisons d'exploitation extérieure des difficultés internes. Dans un contexte où il est reconnu qu'il existe quelque part une volonté à manipuler les déterminants d'une nouvelle géopolitique, et où il apparaît d'évidence que nous sommes dans une situation internationale (dont pratiquement notre voisinage), qui continue à se dégrader en terme de sécurité et de stabilité, l'Algérie, en relation avec l'ensemble de ses partenaires, définit les enjeux majeurs qu'il faudrait gagner. C'est collectivement que sont définis ces enjeux pour l'avenir de notre espace géopolitique et ces enjeux ne sont validés que si tous les pays concernés en bénéficient réellement.

Ces enjeux ont été déjà définis depuis longtemps par le Président qui a également défini les orientations pour les gagner. L'enjeu fondamental est d'accéder à la paix et à la sécurité. Mais, répétons-le, il ne peut y avoir un pays stable dans un environnement instable. Il ne peut pas non plus y avoir un pays en sécurité dans un environnement insécurisé.

Bien entendu, la menace principale priorisée et qui est d'ordre militaire demeure le terrorisme. L'autre menace aussi importante est constituée par les narcotrafiquants qui ont des raisons objectives à s'allier au terrorisme. En dehors du terrorisme et des narcotrafiquants, l'Algérie ne considère pas du tout qu'elle a un ennemi étatique, un ennemi stratégique, mais elle est quand même prête à faire face à toute agression, comme le dit le Premier ministre, car «elle a développé ses capacités de défense», mais pas dans un but offensif.

L'Algérie est une puissance régionale. Sa sécurité intérieure est largement protégée, maîtrisée, ce qui lui permet d'ailleurs de faire bénéficier ses partenaires, voisins surtout, de son expertise. Lorsque nous sommes dans une telle situation, à savoir que notre sécurité intérieure (nationale?) est fortement menacée à partir de notre voisinage immédiat, cela mène bien sûr à engager la réflexion sur des parades adaptées sans que nous soyons tenus de remettre en cause les principes qui fondent notre diplomatie.

L'Algérie est une puissance régionale qui évolue dans un espace non intégré. Cependant, elle œuvre avec ses partenaires à réunir les conditions d'y parvenir en conformité avec les principes qui guident notre diplomatie, soit la non-ingérence, autant politique que militaire.

L'Algérie mène un combat sur des convictions et en cela, elle encourage les pays africains à s'engager avec la certitude d'une victoire à l'issue d'une mobilisation collective, et œuvre à ce qu'il n'y ait aucun pays africain qui ne croie pas en la capacité exclusivement africaine à faire face au terrorisme.

Ce que nous pouvons faire dans un espace non intégré est nettement différent de ce que nous pouvons faire dans un espace intégré. Dans le premier cas, il faudrait vraiment négocier et nous faire imposer certaines conditions pour définir ensemble les moyens de coopération ou d'intervention chez nos voisins.

Dans le deuxième cas, l'intégration offre le cadre d'analyse stratégique et d'intervention coopérative par la définition des menaces communes et des moyens de la parade.

PRÉSIDENTIELLE 2014

Le président de TAJ réitère la disponibilité de son parti à travailler avec l'ensemble des partis



Le président de TAJ, M. Amar Ghoul, a réitéré, samedi à Tipasa, la disponibilité de son parti à travailler, en prévision de l'élection présidentielle prochaine, avec l'ensemble des partis, sans distinction aucune, dans l'intérêt général.

«Notre jeune formation politique demeure ouverte à toutes les sensibilités et fait de la concertation et de l'entraide son credo, bannissant la conception partisane étroite, et ce dans l'intérêt de la préservation de la stabilité du pays», a affirmé M. Ghoul, dans son allocution d'ouverture du Festival de la jeunesse de TAJ.

Soulignant l'impératif de servir l'intérêt général, lors d'un point de presse, M. Ghoul a mis en avant l'étape «cruciale» que traverse le pays, nécessitant, a-t-il dit, «une mobilisation de toutes les énergies, loin de toute surenchère politique, afin de faire face aux complots ourdis contre la stabilité du pays par des parties internes et externes».

S'exprimant au sujet de la requête formulée par certaines parties pour la constitution d'une commission indépendante pour la supervision de l'élection présidentielle, le leader de TAJ, qui a rejeté cette suggestion, a plaidé plutôt pour «le renforcement des mécanismes de surveillance et la mobilisation des militants pour encadrer les urnes le jour du scrutin».

M. Ghoul a réaffirmé, par ailleurs, le soutien de son parti à une quatrième mandat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qu'il a qualifié de «l'homme fondateur de la culture de la cohabitation, de la mansuétude et de la fraternité, vertus véhiculées par la charte pour la réconciliation nationale».

Dans son plaidoyer pour la consolidation de la réconciliation nationale, le responsable politique a estimé nécessaire de «panser les blessures et de banir la culture de la haine et de la vengeance, pour ne pas tomber dans les travers que connaissent actuellement certains pays arabes, et qui vivent un véritable enfer».

Branle-bas de combat au sein des Etats majors politiques

Le calendrier de la prochaine élection présidentielle est respecté minutieusement par les pouvoirs publics, qui sont actuellement en train de préparer sans tambour ni trompette cette importante échéance politique.

Boualem Branki

C'est ainsi que le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, principale cheville ouvrage de cette élection présidentielle, met progressivement les principaux rouages matériels et humains en place pour permettre, le jour "J", les conditions matérielles et humaines idoines pour un bon déroulement de ces élections.

Hier, selon des sources crédibles, une réunion a été organisée pour justement peaufiner la préparation de cette échéance. Cette prochaine élection présidentielle, qui devrait renforcer la démocratie et la bonne gouvernance en Algérie avec la tenue d'élections propres et honnêtes, sera assurément très animée avec au moins dix candidats potentiels, même si les grosses cylindrées comme le FNL, le RND et Hamas n'ont pas encore officiellement désigné leur candidat.

Par contre, plusieurs autres partis ont annoncé qu'ils seront bel et bien sur la grille de départ de cette élection. C'est ainsi que le président de TAJ, M. Amar Ghoul, a réitéré la disponibilité de son parti à travailler, en prévision de l'élection présidentielle prochaine, avec l'ensemble des partis, sans distinction aucune, dans l'intérêt général. «Notre jeune formation politique demeure ouverte à toutes les sensibilités et fait de la concertation et de l'entraide son credo, bannissant la conception partisane étroite, et ce dans l'intérêt de la préservation de la stabilité du pays».

M. Ghoul a d'ailleurs opté pour un candidat du consensus, et annoncé qu'il soutiendrait le candidat Bouteflika s'il se présente pour un 4^e mandat. Quant au président du parti El Karama, Mohamed Benhamou, il a annoncé son intention de se présenter à la prochaine élection présidentielle de 2014. Il a expliqué au cours d'une



conférence de presse au siège de son parti que le comité central d'El Karama, lors de sa dernière session, lui a accordé sa confiance pour qu'il se présente au scrutin présidentiel. Pour lui, «il n'y a point de place pour les lièvres lors de ce rendez-vous électoral».

Concernant la position de son parti au sujet d'une candidature du président de la République pour un 4^e mandat, Mohamed Benhamou a rappelé que celui-ci a réussi à instaurer la paix et la stabilité, la réconciliation nationale, à régler le problème de l'endettement et à soutenir le processus de développement. «M. Bouteflika a le droit de présenter une nouvelle fois sa candidature et à poursuivre son action à la tête de l'Etat algérien, si le peuple lui renouvelle sa confiance, en dépit des rumeurs concernant son état de santé», a-t-il souligné.

Même position du président du parti Jil Jadid, Soufiane Djilali, qui a affirmé de son côté que sa «candidature à la prochaine présidentielle de 2014 émane de son devoir d'initiative». Pour lui, la prochaine échéance électorale est une «occasion de réaffirmer la position de son parti et de répondre au

besoin du pays d'une alternative». Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine a quant à lui appelé la classe politique à s'éloigner de toute suspicion «anticipée et infondée» quant à la régularité de la prochaine élection présidentielle prévue en 2014. M. Sahli a mis en garde les formations politiques contre «toute crainte à l'égard de la capacité et la volonté des institutions de l'Etat d'organiser les prochaines échéances électorales dans un climat de neutralité totale».

Il a ainsi crevé l'abcès en estimant que la revendication de certains partis politiques liée à la supervision par une commission indépendante de l'organisation de la présidentielle n'est que «surenchère politique et revendication irréalistes générées par l'absence, dans leurs rangs, d'un encadrement humain qualifié».

Bref, l'approche de la date de la prochaine élection présidentielle fait doucement mais sûrement bouger le lancerneau politique national, et, surtout, anime un important débat politique entre les partis algériens sur cette échéance électorale cruciale pour la poursuite des réformes initiées par le président Bouteflika.

Le FFS poursuivra son combat pour la démocratie véritable



Le premier secrétaire du Front des forces sociales Ahmed Betatache a affirmé samedi, à Sétif, que son parti «poursuivra son combat pour l'instauration d'une démocratie véritable, qu'il participe à la prochaine élection présidentielle ou non». La ligne politique du FFS «reste claire» et sa stratégie «ne changera pas» et il «continuera à militer pour le changement pacifique et démocratique du régime», a assuré M. Betatache lors d'un meeting populaire animé à la salle des fêtes du parc d'attractions (centre-ville de Sétif) à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du FFS.

«L'Algérie, a-t-il notamment soutenu, a besoin aujourd'hui plus que jamais, d'un consensus national, non pas autour d'une élection ou d'un candidat, mais autour du principe de sauvegarde de la Patrie, du développement, de la prospérité,

des droits et libertés de son peuple», a-t-il soutenu. La mission que s'est donnée le FFS depuis sa fondation en 1963 est la consécration de la liberté du peuple et la garantie de sa dignité sous une démocratie véritable, a noté Betatache relevant qu'aujourd'hui, il est question d'expliciter ce slogan aux Algériens et Algériennes. Sur la participation du parti au prochain scrutin, il a souligné que le FFS n'a pas encore pris de décision, estimant que «rien n'indique que cette élection sera ouverte et tous les indices laissent d'emblée penser qu'elle sera fermée comme les précédentes». Mettant en garde contre «cette fermeture politique», il a estimé qu'elle conduira inéluctablement vers «l'explosion» et le «chaos» ajoutant encore que «la politique menée par le régime actuel menace la stabilité du pays et doit impérativement être cor-

rigée». Le premier secrétaire du FFS a également soutenu que l'élection n'est qu'un «simple élément dans le tout démocratique» et pour qu'elle soit pluraliste et démocratique, il faudra qu'elle soit accompagnée «du respect des libertés et de l'ouverture du champ politique et médiatique aux syndicats et associations», a-t-il considéré.

«L'indépendance de la justice et le respect de la souveraineté populaire sont les garants de la démocratie véritable», a-t-il encore ajouté, annonçant l'organisation jeudi prochain, d'une journée parlementaire sur le thème de l'indépendance de la justice. Au terme de son intervention, il a réitéré son appel en direction de la classe politique, pour «un consensus national effectif, la préservation de la stabilité du pays et de la souveraineté populaire et la consécration de l'Etat de droit».

APS

PARLEMENT

Le projet de loi portant protection de l'enfant bientôt parachevé

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh a affirmé, hier, que le projet de loi portant protection de l'enfant «sera bientôt parachevé».

M. Louh qui intervenait lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, a indiqué que son ministère allait bientôt parachever l'élaboration du projet de loi portant protection de l'enfant de concert avec tous les partenaires concernés.

Le projet de loi prévoit «une protection de l'enfant, à la charge de l'Etat, contre toute forme de négligence, de violence, de maltraitance, d'exploitation ou d'atteinte morale, physique et sexuelle», a poursuivi le ministre. Il s'agira également de consolider le cadre institutionnel de protection de l'enfant au plan socio-économique, notamment au niveau local, a encore souligné le ministre précisant que le projet de loi en question «prévoit la création d'une instance nationale pour l'enfance chargée de déterminer les différentes violations des droits de l'enfant en vue d'en définir les moyens de lutte contre ces violations».

Le projet de loi tend, également, à élaborer un cadre juridique unifié pour assurer une protection judiciaire à l'enfant, notamment à ceux exposés à un danger moral et aux enfants victimes de différentes formes de



crimes. Après avoir rappelé que le projet de loi sera soumis au gouvernement, puis au Conseil des ministres avant son débat pour adoption au parlement, M. Louh a tenu à préciser que l'élaboration de cette loi intervenait conformément aux recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika «qui accorde un intérêt particulier» aux enfants, rappelant qu'il avait souligné, à maintes reprises, «l'impératif de réunir toutes les conditions susceptibles d'assurer l'épanouissement de l'enfant».

Concernant les mesures coercitives, M. Louh a rappelé qu'un projet de loi amendant le code pénal a été présenté, il y a 5 jours, aux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans la perspective de consolider la protection juridique de l'enfant.

Le nouveau texte de loi durcit les peines infligées aux auteurs d'enlèvement d'enfants et criminalise leur traite ou leur exploitation à des fins licencieuses outre la révision des dispositions relatives au viol et à la mendicité avec des enfants, ajoute le ministre.

«En dépit de l'arsenal juridique adapté aux normes internationales en vigueur mises à jours progressivement, la criminalité, en général, et les atteintes aux familles, en particulier, en appellent à davantage de mesures préventives à la charge de toutes les parties actives de la société», a soutenu M. Louh. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière, le ministre a indiqué concernant la réouverture du dossier des moines de Tibehirine que ce dossier s'inscrivait dans le cadre de la coopération judiciaire ordinaire en vigueur à travers le monde.

Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité d'édifier un pouvoir judiciaire fort et indépendant œuvrant dans le cadre de l'application des lois de la République pour la protection des droits individuels et collectifs. «Nous œuvrons dans ce sens dans le cadre des grands chantiers enclenchés dans le secteur de la Justice», a conclu le ministre.

**EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE
L'organisation d'une deuxième session sera tranchée la semaine prochaine**



Le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed a affirmé hier à Alger que les responsables du secteur de l'éducation nationale «se concertent» actuellement en vue de trancher la question de l'organisation d'une deuxième session des examens de fin de cycle primaire.

«Nous nous concertons et nous allons peut-être trancher la question de l'organisation ou non d'une deuxième session des examens de fin de cycle primaire la semaine prochaine», a déclaré M. Baba Ahmed dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière du Conseil de la nation, soulignant que cette session «enregistre un taux faible de réussite».

Le problème qui se pose actuellement concerne une catégorie d'élèves qui passent la session de rattrapage et rejoignent le cycle moyen mais «qui généralement doublent la première année moyenne en raison de leur niveau faible», a-t-il précisé.

La concertation à ce sujet «vise à revoir la façon qui permet de donner une nouvelle chance à l'élève pour lui permettre d'accéder au cycle moyen dans de meilleures conditions et avec ses propres efforts pour ne pas refaire la première année moyen», a-t-il dit.

Concernant les informations selon lesquelles l'âge légal de la scolarisation de l'enfant sera fixé à 6 ans, le ministre les a démenties, indiquant que «ce que nous voulons à travers la réforme du système éducatif est d'atteindre un taux de 100% de scolarisation au niveau du cycle du préscolaire tout en maintenant les cinq années du cycle primaire. Ce taux est de 80% actuellement, précise-t-on».

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

20 ans de prison ferme à l'encontre d'un ressortissant burkinabé pour trafic de drogue

Le tribunal criminel d'Alger a condamné hier, à 20 ans de prison ferme, un ressortissant burkinabé pour trafic de drogue (près de deux kilogrammes de cocaïne), dans le cadre d'un réseau criminel organisé.

Le parquet avait requis la réclusion à perpétuité à l'encontre de l'accusé, en raison «de la gravité des faits retenus contre lui dont son appartenance à un réseau criminel organisé», selon le procureur général. L'accusé appartenait à un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogue et son acheminement d'Amérique du Sud vers l'Afrique noire puis l'introduction en Europe via l'Algérie, selon l'arrêt de renvoi. Les faits remontent au 17 mai 2012 lorsque les services de sécurité avaient réussi à arrêter un

ressortissant burkinabé au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene et en sa possession une quantité de cocaïne dissimulée dans les poignets de ses deux valises, selon la même source.

Après avoir été transféré à l'hôpital et ausculté par le médecin, 18 capsules contenant de la cocaïne ont été trouvées dans le ventre de l'accusé. Durant l'enquête, le prévenu avait reconnu avoir transporté cette quantité de cocaïne en vue de l'acheminer vers Marseille (France), tout en soulignant que l'Algérie n'était qu'un pays de transit.

Lors du son réquisitoire, la défense a plaidé les circonstances atténuantes, en raison «des conditions de vie difficiles qui ont contraint l'accusé à accomplir de tels actes».

VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Plaidoyer pour rendre l'acte «visible»

Des participants au lancement de l'initiative «lutter contre la violence à l'égard des enfants», organisée par l'UNICEF, ont souligné hier à Alger la nécessité de rendre cet acte de violence «visible» au sein de la société pour mieux prendre en charge ce phénomène qui compromet l'avenir des enfants.

La représentante du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Khadija Ladjel, qui intervenait sur la violence sexuelle et domestique à l'encontre des enfants, a souligné la nécessité de prendre en charge «sérieusement» ce phénomène social avant qu'il ne prenne de l'ampleur.

«Cette violence exercée à l'encontre des enfants nous impose le devoir d'avoir le courage de dénoncer les auteurs et d'agir en tant que citoyens», a-t-elle plaidé, précisant qu'il «est urgent» d'agir pour endiguer ce fléau.

Le président du réseau «NADA» pour la protection de l'enfance, Abderrahmane Arar, a relevé pour sa part que les violences sexuelles sont les «plus difficiles» à gérer, précisant que «cet acte indigne touche directement la dignité humaine».

De son côté, la présidente du réseau «Wassila», Wassila Chitour, a indiqué que les actes sexuels contre les enfants sont «bouleversants» et aux conséquences «ravageuses», relevant que «plus de 80% des enfants ont été victimes de leurs proches». Pour la présidente du centre d'information sur les droits des enfants et des femmes (CIDDEF), Nadia Aït Zai, le cadre législatif protégeant l'enfant contre toutes les formes de violence «souffre de non application».

«Le code pénal prévoit des sanctions et caractérise même les formes de violence, mais dans la plupart des cas,

les sanctions ne répondent pas aux préoccupations de la société civile qui les jugent insuffisantes», a-t-elle estimé.

S'agissant de la violence en milieu scolaire, la représentante du ministère de l'Education nationale, Tassadite Saheb, a fait remarquer que les cas de violence qui se produisent à l'école «sont la conséquence logique des différentes formes de violence existant dans la cellule familiale et dans la société». Elle a précisé que le ministère de l'Éducation nationale «suit de très près les violences que subiront éventuellement les enfants et les directeurs des établissements ont été instruits pour appliquer la loi dans toute sa rigueur».

Pour sa part, le chargé de l'éducation à l'UNICEF, Mohamed Khan, a indiqué qu'il s'agit d'un phénomène mondial qui ne concerne pas uniquement l'Algérie.

APS

M. Belaïz reçoit les ambassadeurs américain, français, espagnol et japonais

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a reçu dimanche à Alger, à leur demande, les ambassadeurs des Etats Unis, de France, d'Espagne et du Japon, respectivement Henry Ensher, André Parant, Gabriel Busquets et Tsukasa Kawada. Les entretiens ont permis de passer en revue l'état des relations entre l'Algérie et ces pays et porté sur les moyens de les renforcer et de les diversifier «pour l'intérêt mutuel», a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur. M. Belaïz a salué la «qualité» de ces relations, exprimant la volonté de l'Algérie de les «intensifier» dans les différents domaines, notamment en ce qui concerne la sécurité et la lutte contre la criminalité, la Protection civile et la gestion des catastrophes, ainsi que les collectivités locales.

Il a, en particulier, insisté sur l'importance de l'échange d'expériences et de la formation dans le cadre du partenariat avec ces pays dans différents domaines de coopération. L'ambassadeur américain a salué, à cette occasion, l'«excellence» des relations algéro-américaines, exprimant la disposition de son pays à «renforcer davantage» la coopération bilatérale, à travers l'échange d'expériences et la formation, notamment en ce qui concerne les nouvelles formes de la criminalité. De son côté, l'ambassadeur de France s'est félicité de la qualité des relations entre son pays et l'Algérie, se prononçant en faveur de leur intensification dans divers domaines, y compris la sécurité et les collectivités locales. A cet égard, des assises algéro-françaises dans le domaine des collectivités locales seront organisées à Alger durant le premier semestre de l'année 2014 pour «faire le point sur la coopération bilatérale» dans ce domaine, a-t-on relevé de même source. L'entretien avec l'ambassadeur japonais a porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines de développement, ainsi qu'en ce qui concerne la gestion des catastrophes naturelles.

Quant à l'ambassadeur espagnol, il a rendu une visite d'adieu au ministre de l'Intérieur, au terme de sa mission en Algérie, il a exprimé sa «satisfaction» de la qualité des relations algéro-espagnoles.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET E-LEARNING

Des entreprises françaises à Alger en quête de partenariat

Des rencontres sur la formation professionnelle et le e-learning ont été organisées hier à Alger en présence de représentants de huit entreprises françaises spécialisées dans ce domaine, en quête de partenariat avec des entreprises algériennes publiques et privées. «Ces rencontres constituent un point de départ pour la redynamisation des contacts dans le domaine de la formation, objet d'un intérêt particulier qui va se consolider et se développer avec le temps», a indiqué l'attachée de coopération universitaire et de recherche à l'Agence française pour le développement international des entreprises (Ubifrance), Mme Marie-Odile Ott, co-organisatrice de ces rencontres. Ces rencontres visent, selon elle, à «promouvoir le développement des échanges entre les entreprises françaises et algériennes» conformément à la mission de Ubifrance. «Il y a une forte demande de formation, même si les rencontres d'aujourd'hui ciblent la formation professionnelle et la formation à distance. Elles s'adressent à ceux qui cherchent à acquérir des compétences, un savoir-faire plus pointu ou carrément une double compétence», a-t-elle expliqué.

ALGÉRIE - AFRIQUE - ONU

M. Sellal reçoit les participants au Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu dimanche à Alger, les participants au Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. La rencontre de M. Sellal avec les participants à ce séminaire s'est déroulée en marge des travaux qui se sont tenus à huis clos.

Ce séminaire de haut niveau, ayant pour objectif d'assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour se préparer à défendre les intérêts du continent au sein de l'ONU, s'est ouvert dimanche à Alger.

Il vise à assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Tchad et le Nigeria) à se préparer au traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent africain.

La rencontre constitue également

une opportunité pour préparer les nouveaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU à répondre aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité au sein de cette institution onusienne, ainsi qu'à contribuer à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent.

Le Nigeria et le Tchad ont été élus à New York, durant le mois d'octobre dernier, en qualité de membres non-permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans, rejoignant le Rwanda élu une année auparavant.

Etaient présents à l'ouverture de ce sé-

minaire de trois jours, des membres africains non-permanents siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU qui entament la deuxième année de leur mandat au sein du Conseil, des responsables du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), des hauts responsables de la Commission de l'UA, des membres de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar), ainsi que des chefs de diplomatie africains. Le Premier ministre a offert, auparavant, un dîner en l'honneur des participants à ce séminaire.

LE REPRÉSENTANT DE LA RÉGION DES GRANDS LACS : L'Algérie, un pays «leader» en Afrique

L'Algérie, en tant que pays «stable», joue un rôle de «leader» pour exprimer «fortement» la voix de l'Afrique sur le continent africain et le monde, a affirmé dimanche à Alger, l'ambassadeur Boubakar Diarra, représentant de la Commission pour la région des Grands Lacs.

«L'Algérie est un pays stable dans la zone du Maghreb et joue un rôle de pays leader pour exprimer fortement la voix de l'Afrique tant au niveau international que conti-

ental», a déclaré à l'APS M. Diarra en marge d'une réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Il a indiqué que la tenue de cette réunion à Alger est un «témoignage de la reconnaissance du continent africain au rôle historique de l'Algérie dans son combat pour la libération de l'Afrique».

M. Diarra a réitéré, par ailleurs, l'importance pour l'Afrique d'avoir des représentants permanents au Conseil de sécurité de l'ONU

afin, a-t-il dit, de défendre le point de vue des Africains sur les différentes questions de paix et de sécurité dans le monde. La réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique a pour objectif d'assister les nouveaux membres africains non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies (Tchad et Nigeria) ainsi que le Rwanda (qui entame sa deuxième année) pour se préparer à défendre les intérêts du continent africain.



ALGÉRIE - TCHAD

M. Lamamra reçoit son homologue tchadien

Le

ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier à Alger le ministre des Affaires étrangères et de l'intégration africaine du Tchad, Moussa Faki Mahamat. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Une douzaine de cadres du ministère des Transports bénéficient d'une formation en Corée du Sud

Une douzaine de cadres du ministère des Transports bénéficient d'une formation de deux semaines en Corée du Sud dans le cadre d'un programme de coopération entre le ministère et l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica), a-t-on appris hier auprès de cette agence.

Ce stage financé par la Koica, a

pour but de renforcer les capacités des experts pour l'exploitation des ports mondiaux, la logistique et le domaine maritime, a souligné la même source. La Koica organise également une autre formation dans le cadre du partenariat diplomatique au profit de 20 cadres du ministère des Affaires étrangères. Depuis 1991, plus de 800 ca-

ndres algériens relevant de différents secteurs ont suivi des formations en Corée du Sud, dans le cadre de la coopération bilatérale assurée par la Koica, une agence chargée par le ministère coréen des Affaires étrangères de la gestion et de l'exécution des programmes d'aide publique au développement.

HABITAT

La ville d'Alger compterait quelque 60.000 habitations précaires, dont des maisons construites sur les terrasses des immeubles, a affirmé hier le chef de l'exécutif de la wilaya Abdelkader Zoukh pour qui la lutte contre les constructions illicites est de la responsabilité des communes.

Alger compterait quelque 60.000 habitations précaires



«Selon les premières statistiques à ma disposition, il y a environ 60.000 habitations précaires à Alger», a dit M. Zoukh lors d'une rencontre avec les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au siège de l'Assemblée à El Biar.

«Ces statistiques, appelées à être précisées, concernent le nombre des familles occupant les baraqués, les caves et les terrasses des immeubles», a-t-il précisé.

Face au phénomène de la prolifération de l'habitat précaire en milieu urbain, M. Zoukh a affirmé que ces habitations seront éradiquées au fur et à mesure de la réception des logements actuellement en cours de réalisation.

Il a également rappelé que la ville d'Alger dispose d'un programme de

construction de logements sociaux, dont 20.000 unités sont «fin prêtées» et 50.000 autres en cours de construction.

Le wali n'a cependant donné aucune date concernant la distribution de ces 20.000 logements sociaux-locatifs déjà achevés, précisant que les commissions d'attribution de logements mises en place n'ont pas encore terminé l'étude des dossiers des postulants. M. Zoukh a souligné par ailleurs que la lutte contre les constructions illicites est de la responsabilité des présidents d'APC et que «la wilaya n'était là que pour les soutenir».

Les bidonvilles sont présents dans toutes les communes de la wilaya d'Alger dont Beni Messous, Gué de Constan-

tine, Bachdjerrah, Baraki, Oued Keriche, Sidi M'hamed ou et Bordj El Kifan. De plus, du fait de l'exiguité des logements dans les communes du centre-ville de la capitale, plusieurs familles ont été amenées à occuper des caves ou aménager des extensions sur les terrasses des immeubles depuis les années 1980. Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya a dit comprendre la «souffrance» des familles habitant les caves et les terrasses des immeubles d'Alger, promettant que le relogement de ceux qui ouvrent droit est une «question de temps». Le nouveau programme de logements de l'agence algérienne de développement du logement (AADL) prévoit pour la wilaya d'Alger un quota de 90.000 logements, rappelle t-on.

BABA AHMED :

L'octroi de bourses d'études relève du MESRS

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed a indiqué hier à Alger que les bourses d'études à l'étranger étaient du ressort du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) affirmant que la décision d'arrêter l'octroi de ces bourses a été prise par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika en 2008.

Une question d'un membre du Conseil de la Nation, Hocine Saïdi du RND sur les bourses d'études à l'étranger accordées aux lauréats du Baccalauréat, M. Baba Ahmed a expliqué que «l'octroi des bourses d'études a été arrêté suite à une décision du

président Bouteflika prise lors d'une cérémonie en l'honneur des lauréats au baccalauréat en 2008 afin que les plus brillants étudiants restent dans le pays et mettre un terme à la fuite des chercheurs qui mine l'économie nationale».

M. Baba Ahmed qui a rappelé que l'octroi de ces bourses était du ressort du MESRS, a souligné que la majorité partie des étudiants ayant bénéficié de bourses d'études de post-graduation à l'étranger «ne sont pas revenus au pays une fois leurs études universitaires terminées». L'Algérie, a-t-il poursuivi, «accordait par le passé ce genre de formation aux

lauréats car beaucoup de spécialités n'étaient pas disponibles contrairement à aujourd'hui où les opportunités de formation existent même pour les sciences exactes».

Toutefois, a fait remarquer le ministre, la formation résidentielle à l'étranger «est toujours de mise mais se limite seulement aux études supérieures de post-graduation selon des règles en vigueur bien précises».

«Il n'y a que les ingénieurs qui puissent nier les moyens mis par l'Etat algérien à la disposition de ses enfants», a rappelé le ministre soulignant que les parties concernées «offrent les meilleures opportunités de réussite aux lau-

réats à travers les écoles préparatoires dont l'objectif est la formation d'une élite nationale dans différentes spécialités».

Pour ce qui est des séjours offerts aux lauréats du bac, ils constituent, selon le ministre une récompense pour les plus méritants pour se détendre après les efforts qu'ils ont fourni durant l'année scolaire et pour les encourager à déployer davantage d'efforts durant leur cursus universitaire.

Selon le ministre une «réflexion est en cours pour trouver de nouvelles formules afin de récompenser les lauréats du baccalauréat outre les séjours à l'étranger».

SANTÉ

3 millions d'Algériens contractent la grippe saisonnière annuellement

Quelque 3 millions d'Algériens contractent la grippe saisonnière annuellement et plus de la moitié d'entre eux guérissent spontanément et sans recourir au médecin, a indiqué hier à Alger le Dr Djamel Eddine Oulmane, chargé de communication à l'institut national de la santé publique (INSP).

«Sur les trois millions d'Algériens qui contractent la grippe annuellement, plus de la moitié d'entre eux guérissent spontanément et sans passer par le médecin», a précisé à l'APS le Dr Oulmane. La grippe est une maladie virale qui touche les voies respiratoires. Elle affecte

entre 10 et 20 % de la population mondiale. Selon lui, les personnes susceptibles de faire des complications respiratoires sont généralement les malades chroniques, les personnes âgées et les enfants, précisant que ces personnes à risque doivent se faire vacciner annuellement. La grippe est une maladie très contagieuse et le virus se propage dans l'air par des micro-gouttelettes après des éternuements et des toux. À ce sujet, une personne grippée peut être à l'origine d'une contamination de plus de 250.000 personnes, en dix jours, a souligné le Dr Oulmane. Le même spécialiste a ajouté,

dans ce contexte, que les milieux confinés et les lieux publics sont des endroits propices à la prolifération du virus et qu'il était, de ce fait, nécessaire de les aérer et de les désinfecter quotidiennement. S'agissant des facteurs de risque, le Dr Oulmane a rappelé que la mauvaise hygiène alimentaire, le froid, le stress chronique et le manque de repos, favorisent la contamination par le virus de la grippe. Il a indiqué que le repos reste le meilleur moyen pour un prompt rétablissement, de même qu'une bonne hydratation et le recours aux médicaments «antidouleur et anti-fièvre».

TOURISME

Le développement du tourisme tributaire des capacités d'hébergement

Le développement de l'activité touristique dans la région de Ghardaïa est tributaire du renforcement de ses capacités d'hébergement et de la professionnalisation du secteur, a souligné, dimanche dans la soirée à Ghardaïa, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Amine Hadj Saïd.

La région recèle des richesses touristiques inestimables, aussi bien en ce qui concerne les sites naturels, historiques, culturels ou encore architecturaux uniques, a-t-il souligné lors d'une rencontre avec les opérateurs du secteur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa, à l'issue d'une visite de travail.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a précisé que l'économie locale de la wilaya de Ghardaïa gagnerait davantage en multipliant l'investissement dans la réalisation des unités d'hébergement, simples et légères, en tenant compte du cachet architectural ancestral très prisé par les touristes».

«La wilaya jouit d'une multitude de points forts, à savoir les sources thermales (Zelfana et Guerrara), des dunes de sables, des monuments historiques, architecturaux et religieux classés, des gravures rupestres ainsi que des sites naturels uniques, qui favorisent le développement de créneaux touristiques variés et diversifiés et promeuvent ce secteur vital pourvoyeur de richesse et d'emplois», a-t-il souligné.

Il a recommandé aux agences de voyage de créer un espace dans leurs sièges dédié à la promotion, la valorisation et la commercialisation des produits locaux de l'artisanat pour permettre aux visiteurs et touristes d'une région d'accéder via les agences de voyage et avec des supports modernes, à l'achat de produits traditionnels et authentiques.

M. Hadj Saïd a également exhorté les artisans à participer aux différents salons et expositions, en Algérie ou à l'étranger, pour promouvoir les produits de l'artisanat et nouer des relations d'affaires entre les exposants et les artisans.

Les opérateurs et acteurs du secteur ont, de leur côté, exposé leurs préoccupations liées à l'allègement des procédures administratives d'investissement dans le secteur, la mise en place d'espaces de dialogue et de concertation, la lenteur des procédures d'agrément d'agences de voyage, l'approvisionnement en matières premières de l'artisanat et les problèmes de commercialisation. L'accent a été aussi mis sur la nécessité d'encourager l'investissement dans les zones d'expansion touristique (ZET), au nombre de trois (deux à Zelfana et une à Guerrara) en cours d'élaboration, de mettre à niveau par des opérations de rénovation les établissements hôteliers publics, «El-Djanoub» et «le M'zab», et la formation des acteurs du tourisme et de l'artisanat. Ils ont, en outre, plaidé pour la modification des procédures d'acquisition des agréments pour l'ouverture d'agence de voyage. Quatre-vingt quatre (84) dossiers ont été déposés dans le cadre du comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpifre), dans la wilaya de Ghardaïa, dont 46 ont été approuvés et 33 soumis à l'approbation du ministère, révèle un rapport de la direction locale du tourisme.

APS

PÉTROLE

Les prix du pétrole en hausse en Asie



Les prix du pétrole enregistraient une hausse lundi, les investisseurs misant sur une accélération de la demande en brut aux Etats-Unis suite à la publication de bons chiffres sur l'emploi américain. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en janvier prenait 23 cents, à 97,88 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance montait de 13 cents, à 111,74 dollars. Les prix de l'or noir bénéficiaient «de la perspective d'une demande accrue après les bons chiffres de l'emploi aux Etats-Unis, premier consommateur de pétrole au monde», a relevé United Overseas Bank dans une note. La situation de l'emploi aux Etats-Unis s'est nettement améliorée en novembre, le taux de chômage reculant à 7%, son plus bas niveau en cinq ans.

L'économie américaine a aussi créé 203.000 emplois de plus qu'elle n'en a détruits, battant les prévisions des analystes qui tablaient sur un taux de chômage en léger recul à 7,2% et 188.000 nouvelles embauches.

Le rapport sur l'emploi a confirmé la tendance positive observée sur d'autres indicateurs, comme l'annonce jeudi d'une croissance économique plus forte que prévu au troisième trimestre, à 3,6% en rythme annualisé.

Vendredi, le baril de WTI avait grappillé 27 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), pour s'établir à 97,65 dollars. Le Brent avait terminé à 111,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 63 cents.

PORTUGAL

L'échange de dette a un impact positif sur la solvabilité

L'opération d'échange de dette du Portugal a un impact positif sur la solvabilité du pays car elle a permis de réduire ses remboursements en 2014 et 2015 à des «niveaux gérables», a estimé hier l'agence de notation Moody's.

Après cet échange réalisé mardi dernier, les besoins de financement du Portugal en 2014 sont tombés de 26 milliards à 23,2 milliards d'euros, soit 13,8% du PIB, et pour 2015 de 20 milliards à 16,3 milliards, soit 9,5% du PIB.

«Tout cela est positif pour la solvabilité du Portugal dans la mesure où la sortie du pays de son programme d'assistance prévue en juin 2014 avait suscité des doutes sur sa capacité à faire face à ses remboursements pendant les deux prochaines années», commente Moody's dans un rapport. Le Portugal est parvenu à échanger 6,64 milliards d'euros d'obligations arrivant à maturité en 2014 et 2015 contre des titres à échéance 2017 et 2018. Moody's avait relevé début novembre la perspective de la dette du Portugal de «négative» à «stable», excluant désormais un abaissement de sa note de crédit. Le Portugal est noté «Ba3», ce qui correspond à des investissements risqués.

La structure de la dette du Portugal, qui approche les 130% de son PIB, est «très différente de celle de la Grèce» et est «beaucoup plus comparable à l'Irlande qui est sortie avec succès de son programme de soutien», fait valoir l'agence. Moody's estime que le Portugal «tentera d'obtenir une ligne de crédit de précaution» à l'issue de son actuel programme d'aide de 78 milliards d'euros «ce qui renforcerait la confiance des investisseurs».

AGROALIMENTAIRE

Baisse de l'activité industrielle durant le 2^e trimestre 2013

L'activité industrielle dans la branche des industries agroalimentaires (IAA) a poursuivi durant le 2^e trimestre 2013 sa tendance baissière entamée au début de l'année, après avoir connu une progression en 2011, selon les chefs d'entreprises, qui prévoient la poursuite de cette tendance les mois prochains.

L'activité dans les IAA a poursuivi sa baisse durant le 2^e trimestre 2013, puisque les capacités de production de la branche ont été utilisées à moins de 75% par la majorité des chefs d'entreprises concernés par une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS).

Ce recul de l'activité est «la conséquence d'une insatisfaction de la demande en matières premières dont l'offre a été inférieure aux besoins exprimés», selon 70% des chefs d'entreprises enquêtés, relèvent l'ONS. Les responsables des entreprises relevant des IAA ont déclaré que la rupture de stocks a causé des arrêts de travail de moins de 10 jours pour l'ensemble des concernés, soulignant que près de 90% du potentiel de production a enregistré des arrêts de travail à cause des pannes d'électricité.

Plus de 20% des responsables d'entreprises touchées par l'enquête ont relevé encore une insuffisance dans l'approvisionnement en eau et environ 5% d'entre eux ont signalé des problèmes de transport durant cette période de référence. La stabilité des prix de vente a encouragé la hausse de la demande en produits fabriqués durant le 2^e trimestre 2013, selon les chefs d'entreprises.

Plus de 80% des chefs d'entreprises déclarent avoir satisfait toutes les commandes reçues dont près de 80% d'entre eux leur subsiste des stocks de produits fabriqués. La trésorerie des entreprises de cette filiale est jugée «normale»



par la majorité des enquêtés et «mauvaise» selon seulement 3% des chefs d'entreprises concernés par l'enquête. Toutefois, «les charges très élevées et la rigidité des prix continuent d'influer sur son évolution», selon l'enquête.

Les résultats de l'enquête relèvent par ailleurs que plus de 20% des chefs d'entreprises ont recouru à des crédits bancaires, et plus de 93% des concernés n'ont pas eu des difficultés à les contracter.

Durant le second trimestre 2013, l'effectif a baissé, selon l'enquête qui signale que près de 90% des patrons questionnés ont déclaré que le niveau de qualification du personnel est «insuffisant» et la majorité ont trouvé des difficultés à recruter notamment le personnel d'encadrement et de maîtrise. Les industriels de l'agroalimentaire prévoient une baisse de l'activité, une hausse de l'effectif et de la demande avec une stabilité des prix de vente, ainsi qu'une meilleure perspective de la trésorerie.

En raison essentiellement de leur vétusté, près de 90% des entreprises de l'agroalimentaire ont enregistré des pannes d'équipement conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 13 jours pour la majorité. Plus de 93% des chefs d'entreprise ont déclaré pour-

voir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embauche supplémentaire du personnel.

Considérées comme vecteur de relance du secteur industriel, les IAA, qui emploie plus de 140.000 travailleurs, soit 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 17.100 entreprises, représente 50 à 55% du Produit intérieur brut (PIB) industriel et 40 à 45% de la valeur ajoutée et recèle un potentiel d'exportation pouvant dépasser les 2 milliards de dollars/an, selon le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures en 2012 ont représenté moins de 3% du volume global des exportations, soit 2,4 milliards de dollars, malgré une augmentation de 6% par rapport à 2011, selon les Douanes algériennes. Ce faible niveau des exportations hors hydrocarbures a incité les pouvoirs publics à tracer une démarche nationale en matière de promotion du développement économique, qui vise la valorisation des ressources naturelles du pays, la substitution à l'importation et la diversification de la production nationale ainsi que la promotion des exportations.

UE - FINANCE

Réunion aujourd'hui à Bruxelles des ministres européens des Finances pour un compromis sur l'union bancaire

Les ministres européens des Finances vont se retrouver mardi à Bruxelles pour convenir d'un mécanisme unique de sauvetage ou de liquidation des banques en difficultés de la zone euro.

Pour tenter de trouver un compromis et «déminer le terrain», le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, a reçu vendredi à Berlin ses homologues français, espagnol et italien, ainsi que le président de l'Eurogroupe Jeroen Dijsselbloem, le commissaire européen chargé des Services financiers, Michel Barnier et Jörg Asmussen, membre du directoire de la BCE.

Une rencontre qui aura permis aux différentes parties d'assouplir leurs positions, selon une source européenne. Ainsi, l'Allemagne ne semble plus aussi hostile qu'avant au fait de confier à la Commission la décision formelle de liquider une banque, position défendue par la France pour des raisons d'efficacité. Berlin ne rejette plus non plus l'idée d'un fonds de résolution unique de la zone euro. Jusqu'ici, elle plaidait pour un réseau de fonds nationaux. Ce fonds serait abondé par les banques et serait sollicité en cas de faillite bancaire, permettant ainsi d'éviter de faire appel à l'argent public.

Les partenaires européens butent néanmoins sur le champ couvert par le mécanisme. L'Allemagne souhaite que seules les plus grandes banques de la zone euro relèvent du mécanisme de résolution, soit les quelque 130 établissements qui seront supervisés en direct par la BCE, alors que la France tient au contraire à ce que toutes les banques soient couvertes, estimant qu'en cas de crise, les petites posent autant de risques que les grandes à l'ensemble de l'économie.

Quant aux filets de sécurité, ou «backstops», «c'est un des points les plus importants de la discussion», explique une



source diplomatique européenne. En effet, le fonds de résolution, abondé progressivement, ne sera pleinement opérationnel que dans une dizaine d'années. Or il faut rassurer les marchés dès maintenant.

Plusieurs solutions sont à l'étude. L'une d'entre elles permettrait au fonds de résolution d'emprunter en cas de besoin de l'argent au Mécanisme européen de stabilité (MES), qui est financé par les Etats.

Si les ministres ne parviennent pas à un accord mardi, une réunion supplémentaire pourrait avoir lieu la semaine suivante, le 16 ou le 18, selon les sources. La réunion d'aujourd'hui a été précédée par un Eurogroupe hier. Les ministres des 17 pays de la zone euro examineront la situation de la Grèce, où une nouvelle mission de la troïka des créanciers était prévue en janvier, mais a finalement été reportée, faute d'avoir obtenu la mise en œuvre de réformes demandées.

OUARGLA

4,5 milliards DA pour financer divers projets de développement en 2014

Une enveloppe globale de 4,5 milliards DA est consacrée au financement, en 2014, de divers projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen dans la wilaya d'Ouargla.

Le montant, adopté par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunie en troisième session extraordinaire, représente le budget primitif de la wilaya pour l'année prochaine, et ira au financement d'une soixantaine de projets de développement, à travers les différentes communes de la wilaya d'Ouargla.

Les projets touchent divers secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture et les travaux publics, ainsi que des opérations d'aménagement urbain et d'amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, a indiqué le président



de l'APW, M. Benkrima. L'enveloppe est, cependant, en baisse de quelque 840 millions DA, par rapport au budget de la wilaya de 2013, a-t-il noté. Une baisse expliquée par l'opération de rééchelon-

nement des dettes des entreprises publiques et privées, ainsi que la centralisation de la perception fiscale relative à la taxe sur l'activité professionnelle, selon la même source.

LAGHOUAT

500 aides au logement rural attribuées à Gueltat Sidi-Saâd

Cinq cents (500) aides financières destinées au logement rural ont été attribuées dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd, wilaya de Laghouat, dans le cadre du programme complémentaire, a-t-on appris hier auprès des responsables de cette collectivité locale.

Ces aides, attribuées récemment à leurs bénéficiaires, concernent le chef-lieu de commune (400 unités) et les localités de Oued-Touil et Hocine Dib (50 chacune), a révélé le président de l'Assemblée populaire communal (P-APC), M. Ibn El-Mouaz Belkacem.

L'opération a accompagné la création de plusieurs lotissements ruraux dans cette commune, à savoir 350 parcelles à Gueltat Sidi-Saâd et 200 lots dans les deux localités précitées, qui bénéficieront de travaux de raccorde-



ment aux divers réseaux de viabilisation et des aménagements urbains. La commune de Gueltat Sidi-Saâd a bénéficié, en plus de ces aides, de 310 logements ruraux sur le programme de 2012, actuellement à un stade «appréciable» d'avancement de leurs travaux, selon la même source. Concernant le logement de type social locatif, 480 unités sont en cours de réalisation à travers la commune et devront être réceptionnées au premier semestre de 2014, a signalé le P-APC. La commune a aussi bénéficié d'une enveloppe de 90 millions DA, destinée à l'aménagement urbain, à l'instar du revêtement des artères principales de la ville, la réfection des trottoirs et l'extension de l'éclairage public, dans le cadre d'un programme lancé récemment.

TLEMCEN

«La modernisation de l'Etat passe inévitablement par la réforme et la promotion du service public»

Les participants au deuxième Colloque international sur «le service public et modernisation de l'Etat: situation et perspectives», ouvert dimanche à l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, ont souligné le rôle incontournable de la réforme et de la promotion du service public dans la modernisation de l'Etat.

Le professeur Zine Barka, président de l'Association nationale des finances publiques de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Tlemcen a expliqué, dans ce sens, que la relation entre le contribuable et le bénéficiaire du service public doit être bonne et durable.

Il a indiqué que les pouvoirs publics œuvrent à améliorer le service public

et sa performance, rappelant les mesures prises pour réformer ce domaine et lui permettre de répondre aux aspirations des administrés, dont notamment celles portant sur la création d'un ministère chargé de la réforme du service public, la réforme des banques et la lutte contre la bureaucratie.

Le programme de cette rencontre de deux jours comporte une série de communications abordant, entre autres, «la dimension morale pour lutter contre le phénomène de corruption dans l'administration publique», «le rôle de l'égouvernance dans la rationalisation et l'amélioration du service public», «le niveau de performance du service public en Algérie: cas du CHU Tlemcen et de l'hôpital de Maghnia» et «le rôle de la so-

cieté civile dans le développement du service public».

Ce colloque, auquel prennent part des spécialistes nationaux, de France et du Canada, traite également des enjeux de modernisation du service public.

Les thèmes retenus pour cette rencontre, organisée par la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Tlemcen en collaboration avec l'association nationale des finances publiques, traitent aussi de la bonne gouvernance et des aspirations du citoyen, de la stratégie actuelle pour développer le service public, son bilan et ses perspectives, de la généralisation des indices de mesure de la qualité du service public et de la gestion du service public local.

Les efforts engagés pour développer la filière lait dans la wilaya de Sétif ambitionnent d'atteindre une production de 270 millions de litres/an, ont souligné dimanche les animateurs d'une journée d'étude sur le sujet organisée à l'Institut de technologie moyen agricole (ITMA) de Sétif. Cette rencontre organisée par la direction des services agricoles (DSA) a regroupé les éleveurs de la wilaya et les producteurs de lait, ainsi que les pro-

ORAN

Réception de neuf marchés couverts de proximité

Neuf (9) marchés couverts de proximité ont été réceptionnés récemment sur un total de 23 marchés similaires dont a bénéficié la wilaya d'Oran dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, a-t-on appris auprès de la direction du commerce.

Ces espaces commerciaux ont été édifiés au niveau du POS 50 (Bir El Djir), à Haï El Othmania (Oran), à Boulélis, à Aïn El Turck (2), à Gdyel, Mers El Hadjadj, Tafraoui, Aïn El Beïda, a indiqué à l'APS un responsable à la direction de commerce, M. Benamar Benallou.

Trois (3) autres marchés similaires de proximité implantés à Hassi Benokba, Belgaid et Oued Tlélat seront livrés la semaine prochaine, a ajouté le même interlocuteur expliquant que ces structures dotées chacune de 40 locaux et stands commerciaux permettent à leurs bénéficiaires d'exercer leur activité dans un cadre réglementaire et dans des conditions adéquates.

Le reste des infrastructures, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin, seront livrés au plus tard au mois de janvier prochain, selon la même source qui a rappelé qu'une enveloppe de 700 millions DA a été allouée pour la réalisation de ces structures.

Il est prévu également le lancement prochain de quatre (4) nouveaux marchés de fruits et légumes au niveau d'autres communes de la wilaya d'Oran, selon la source. Dans le cadre de la décentralisation des services de contrôle, la direction du commerce d'Oran a confirmé le lancement prochain d'un appel d'offres pour la réalisation de quatre (4) structures d'inspection territoriale à Arzew, Aïn El Turck, Bir El Djir et Es-Sénia, pour assurer une meilleure couverture de l'action de contrôle des prix et de la qualité.

TISSEMSILT

Organisation d'une exposition d'artisanat rural

Une exposition d'artisanat rural a été inaugurée dimanche à la maison de l'artisanat et des métiers de Tissemsilt, avec la participation de plus de 40 artisans de 18 wilayas du pays.

Organisée par la chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat, cette manifestation permet aux visiteurs de s'enquérir des produits artisanaux dont ceux en alfa, doum, la poterie, l'habitat traditionnel, la tapisserie, les bijoux en argent, la sculpture sur bois, la maroquinerie et le tissage (laine).

Des exposants ont déclaré à l'APS que ces expositions constituent une occasion pour promouvoir leurs produits et conquérir de nouveaux clients de la wilaya de Tissemsilt, se félicitant de l'affluence au premier jour de cette manifestation de cinq jours qui vise à valoriser des activités rurales ayant un impact sur le développement durable, créer un espace pour commercialiser des produits et d'échanges entre artisans.

Les organisateurs ont prévu à cette occasion d'autres activités notamment la concrétisation de l'estampillage de tapis produits par des artisans de la wilaya de Tissemsilt avec la participation du centre régional d'estampillage de Tlemcen, outre organiser deux concours du meilleur produit artisanal.

SÉTIF
Filière lait : porter la production laitière à 270 millions de litres/an

Les efforts engagés pour développer la filière lait dans la wilaya de Sétif ambitionnent d'atteindre une production de 270 millions de litres/an, ont souligné dimanche les animateurs d'une journée d'étude sur le sujet organisé à l'Institut de technologie moyen agricole (ITMA) de Sétif. Cette rencontre organisée par la direction des services agricoles (DSA) a regroupé les éleveurs de la wilaya et les producteurs de lait, ainsi que les pro-

ducteurs de fourrages. Le directeur des services agricoles, Ali Zerarga, a estimé que la wilaya de Sétif, un des leaders en Algérie de la filière lait, est en mesure d'atteindre cet objectif «pour peu que tous les partenaires de la filière mettent en œuvre une politique ferme au niveau de chaque maillon de la chaîne».

Le même responsable a souligné que

cette rencontre a pour but, précisément, de prévoir un programme de travail in-

cluant la qualité des aliments du bétail, les procédures d'élevage et d'entretien du cheptel, les moyens de stockage et autres aspects du process de production.

M. Zerarga a mis en exergue la politique de soutien à la production du lait initiée par l'Etat, qui concerne également les collecteurs de lait constituant le trait d'union entre les éleveurs et les transformateurs de lait.

APS

BÉJAÏA

Des habitants de Hellouane protestent contre une liste de logements en bloquant la RN26

Des habitants de la localité de Hellouane, située dans la daïra d'Ifrî Ouzellaguène (70 km à l'ouest de Béjaïa), ont protesté dimanche contre une liste d'attribution de logements construits dans le cadre du programme national de résorption de l'habitat précaire (RHP), en bloquant la RN26, reliant Béjaïa à Bouira, a-t-on constaté.

Cette action a fortement perturbé le trafic automobile sur cet axe routier, déjà congestionné par la densité du trafic auquel il est quotidiennement soumis (plus de 30 000 véhicule/jours). «Cela fait une demi-heure que je suis à l'arrêt et il n'y a aucune possibilité pour sortir de la file», fulmine Yacine, gérant d'une unité d'agrégrats dans la région, «pris au piège» à Maâla, à mi-chemin entre Sidi-Aïch et Takerietz mettant en cause ce phénomène de blocage des routes par des citoyens qui «prend des proportions alarmantes», souligne-t-il. Pour sa part le chef de daïra d'Ifrî Ouzellaguène a qualifié cette protestation de «totalement injustifiée», soulignant que «la liste rendue publique n'est pas définitive et ne comprend qu'un listing nominatif de ceux dont nous détenons toute l'information» relevant que pour le reste des dossiers, «le travail a été confié à un comité de quartier, censé compléter autant les dossiers que l'information sur les demandeurs de ce type de logements». «Il y a juste un problème d'interprétation de la démarche», dira-t-il. La daïra d'Ifrî Ouzellaguène a bénéficié depuis la mise en œuvre de ce programme RHP d'un lot de 620 logements, dont 180 sont achevés et 90 sont prêts à être attribués. Ce programme est destiné aux habitants de 5 quartiers précaires, dont l'un se trouvant dans la localité de Hellouane, indique-t-on.k

M'SILA

• Arrestation des voleurs de bétails à Ben Srour

Mouad B.

Les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de Ben Srour, au sud de M'sila ont réussi à arrêter trois suspects dans le cadre d'une enquête ouverte suite à une série de vols de bétail ayant eu lieu dans des villages de la région. Les accusés qui ont déjà reconnu les faits ont été arrêtés, en début de semaine, grâce au numéro vert (10 55) que des citoyens ont utilisé pour déclarer le vol de 25 moutons dans la nuit de samedi à dimanche, dans une des bergeries de la commune. Les trois voleurs ont réussi en un laps de temps très court à s'emparer de plusieurs bêtes. Ils ont avoué aux auxiliaires de la justice avoir vendu les bêtes dans les marchés de la région. L'enquête close, les trois suspects ont été inculpés d'association de malfaiteurs et de vol qualifié d'être mis en détention en attendant d'être traduits devant la justice.

• Bagarre entre les enseignants et les parents d'élèves au lycée Moussaâb Iben Omeir à Aïn El Melh

Au cours de la grève des enseignants du lycée Moussaâb Ben Omeir, dans la commune d'Aïn El Melh, 115 kilomètres au sud de M'sila, qui dure depuis 20 jours, une bagarre a éclaté, hier matin, entre des professeurs et des parents d'élèves qui sont venus demander aux enseignants la reprise des cours. «Nous sommes dans notre droit et nous avons été agressés sur notre lieu de travail», dénoncent les enseignants. Selon nos informations, 10 personnes dont 3 enseignants ont été blessées et une plainte a été déposée auprès du procureur de la République. Pour rappel, les enseignants sont en grève durant une vingtaine de jours pour réclamer le départ du directeur.

AÏN NAÂDJA

20 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

A. Ferrag

Le tribunal criminel vient de prononcer en décembre 2013 le jugement à l'encontre d'un homme de 48 ans, accusé de l'assassinat d'un voisin âgé de 24 ans pour son intention de cambrioler la maison.

Les faits se sont déroulés dans la nuit du 25 au 26 avril 2011, vers 1 heure du matin.

L'accusé est Mourad, âgé de 48 ans. Soudain, un bruit suspect attire son attention, des pas feutrés. Il s'agit, en fait de trois jeunes hommes escaladant un mur.

Quors Mourad crie : « Qui va là ? » deux des malfaiteurs se sauvent alors que le troisième, Rabah, âgé de 24 ans se cache, Mourad le soustrait de sa cache.

Sous l'effet de la colère, il donne un violent coup de pied au jeune garçon au



niveau du bas-ventre. Alors que ce dernier, pris d'atroces douleurs, se débat, Mourad sort un couteau et l'achève en lui portant un coup mortel au cœur et le jeune homme décède sur le champ.

L'assassin est arrêté et reconnaît avec regret son forfait.

Le juge rappelle au prévenu la gravité de son acte.

Le représentant du ministère public

dresse un bref réquisitoire et requiert la perpétuité à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de la défense demande la requalification du chef d'accusation en coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Après les délibérations, et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accuse est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Des non-bénéficiaires de locaux commerciaux bloquent le boulevard Emir Abdelkader

Le programme des locaux commerciaux destinés aux jeunes chômeurs ne cesse de faire des mécontents.

En effet, hier, des non-bénéficiaires des locaux commerciaux des anciennes galeries de Bordj Bou-Arréridj sont montés au créneau pour dénoncer les méthodes d'attribution de ces locaux. Les contestataires relèvent de nombreuses irrégularités, notamment «l'opacité» dans la confection des listes des bénéficiaires. «Nous sommes des jeunes du quartier, chômeurs et nous n'avons pas bénéficié de ces locaux qui sont implantés au centre de notre quartier», disent les protestataires. En attendant, des représentants des protestataires auraient été reçus par le wali de Bordj Bou-Arréridj.

M.B.



SÉTIF

AÏN ARNAT

Les cambrioleurs du domicile d'une vieille dame sous les verrous

Les éléments de la brigade judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn Arnat, 7 kilomètres à l'ouest de la ville de Séti, ont mis la main cette semaine sur les auteurs d'un cambriolage par effraction dont a fait l'objet le domicile d'une dame âgée de 75 ans, au cours duquel les cambrioleurs se sont emparés d'un ordinateur et d'une somme d'argent estimée à plus de 10 millions de centimes, a indiqué dans un communiqué la Sûreté de wilaya de Séti.

L'affaire remonte au mois de novembre dernier, lorsqu'une ville dame résidante dans la localité d'Aïn Arnat, s'était présenté au service de police pour déposer une plainte contre X à la suite du cambriolage de son domicile. Aussitôt avisée, la brigade judiciaire d'Aïn Arnat a déployé sur place plusieurs

enquêteurs qui ont relevé les empreintes et d'autres indices qui ont permis d'identifier l'un des auteurs du vol. Ce dernier qui réside dans la même cité que la victime a été appréhendé par les policiers. L'enquête a par ailleurs permis l'identification et l'arrestation du complice de l'accusé principal de cette affaire.

Les deux mis en cause, qui au début avaient nié les faits qui leur étaient reprochés, se sont vite rétractés après que les enquêteurs les aient confrontés aux preuves qu'ils avaient recueillies contre eux. Après la formalisation de la procédure judiciaire, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

Bouandas en lice pour le «Prix vert» de la Sûreté nationale

Dans le cadre de la campagne de préservation de l'environnement lancée par la direction générale de la Sûreté nationale en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, les services de la Sûreté de daïra de Bouandas ont organisé dimanche une campagne de prévention et de sensibilisation en direction des citoyens de cette localité pour les sensibiliser sur l'importance de la préservation de leur santé et de leur en-

vironnement. Dans ce cadre, les mêmes services ont dispensé durant cette journée, un cours de sensibilisation sur la protection de l'environnement aux élèves de l'école primaire Meddouri, au centre-ville de Bouandas.

Cette initiative a permis aux écoliers de participer aux côtés des agents de police, à une opération de nettoyage de certains espaces insalubres ainsi qu'à une opération de rebouissage à travers différents points de la ville. Pour rappel,

le concours national intitulé «Les Prix verts du quartier le plus propre» lancé en novembre dernier par la (DGSN), a pour objectif de sensibiliser les autorités et les citoyens de la nécessité de protéger l'environnement.

A cet effet, un prix sera décerné le 30 de ce mois, aux six représentants des six (6) meilleurs quartiers, les plus propres à travers le territoire national.

POUR UN INTERNET PLUS SÛR

Ruée sur les technologies de CRYPTAGE

La presse internationale ne cesse de faire remonter à la surface de nouvelles affaires d'atteinte au secret des communications électroniques. Les gouvernements comme les opérateurs de l'internet, ne semblent pas résolus à en rester au constat, si l'on considère les multiples mesures de mise à l'abri des systèmes de communication, ainsi que les projets de sécurisation destinés notamment à rendre inviolable les tuyaux de communication officiels.

Par Samy YACINE

La réaction la plus spectaculaire est sans conteste celle des députés allemands, soumis à un pressing d'élus verts, qui ont fini par interdire l'usage de téléphones intelligents iPhone dans leur enceinte. Très remontés contre les services de renseignement américains, accusés, selon les révélations de l'ancien agent Edward Snowden d'avoir pratiqué l'écoute des communications, y compris de la chancelière Angela Merkel, ils ont manifesté leur soutien à Snowden, allant même pour certains d'entre eux à demander son accès sur le sol allemand et un octroi de la nationalité allemande. Bien avant eux, les autorités britanniques avaient exclu l'usage des iPad au 10 Downing Street, pour éviter des intrusions électroniques dans les communications du premier ministre Gordon Brown. Cette semaine, c'est au tour du quotidien russe Izvestia, relayé par l'agence de presse française AFP, de traiter en détail ce « coup de poing sur la table » du service de renseignement russe FSB décidé à ne pas laisser les secrets d'Etat filer vers l'étranger.

Le quotidien évoque ainsi «une lettre aux représentants du président russe dans les régions, dans laquelle il incite les responsables gouvernementaux et les fonctionnaires à ne plus utiliser les messageries en ligne d'origine étrangère. En particulier si elles sont américaines telles que Gmail ou Yahoo.»

Al'instar de ce qui se pratique un peu partout dans le monde, les fonctionnaires russes avaient beaucoup recours à ces messageries, comme le confirme d'ailleurs une porte parole de Google qui parle de « millions de Russes » comme utilisateurs de Google. Les renseignements russes se sont apparemment inspirés d'une initiative allemande, qui a permis, selon l'AFP, de voir des opérateurs « proposer des services email «souverains», où les échanges sont sécurisés et ne sortent pas des frontières».

Les opérateurs de l'internet se mettent de leur côté à imaginer de nouveaux systèmes de cryptage, notamment pour conforter leur volonté déclarée de ne pas se laisser « tuyauter » par l'agence du renseignement américain NSA qui beaucoup soupçonnent d'avoir bénéficié de « complicités » des géants du net qui lui auraient facilité l'accès aux données de leurs usagers.

Parmi les initiatives évoquées ces derniers jours par la presse, celle du site de micro blogging Twiitter qui, d'après le site d'information www.01et.com vient



d'implémenter une innovation « pour protéger les flux de données HTTPS entre ses serveurs et ses utilisateurs. » Les protocoles de chiffrement utilisés en général pour crypter un échange s'appuient notamment sur une « clé publique du serveur ». L'échange entre le terminal de l'utilisateur et le serveur hébergeant cette présente néanmoins de vulnérabilités au point, ajoute le site qu'une tierce partie qui pourraient un service de renseignement ou un cybercriminel « est capable de retrouver la clé de session et, par conséquent, de déchiffrer l'ensemble des échanges. »

Dans la nouvelle trouvaille technologique de Twitter, « la « clé de session », choisie au hasard par le logiciel client côté utilisateurs dans le cadre d'une nouvelle méthode d'échange de clé baptisée selon www.01et.com « Elliptic Curve Diffie-Hellman (ECDH). Basée sur la propriété des nombres premiers, cette méthode permet à deux personnes de convenir d'une clé de chiffrement commune sans que celle-ci n'ait besoin de circuler entre elles. Seules des valeurs partielles et intermédiaires sont échangées, mais elles ne suffisent pas pour reconstruire la clé de session finale. » A la différence des autres procédés de cryptage, cette nouvelle méthode fait que la clé de session « est stockée en local (mémoire RAM) et de manière éphémère, il serait donc impossible d'y accéder dans le futur. »

De leur côté deux entrepreneurs américains viennent de défrayer la chronique, début dé-

cembre, en parvenant à obtenir une levée de fonds plus que satisfaisante pour généraliser un procédé de cryptage destiné à sécuriser les emails. Il s'agit relève www.01et.com « du projet Dark Mail Alliance, que Ladar Levinson a démarré fin octobre avec Phil Zimmerman, PDG de Silent Circle et inventeur du célèbre protocole PGP ». Les deux innovateurs ont pour ambition, explique le site, de « damer le pion à la NSA en créant une nouvelle façon totalement sécurisée de communiquer par email. » Dans un passé récent, les deux protagonistes avaient mis sur pied une offre de service email complètement

sécurisé. « Mais, ajoute le site d'information, suite aux révélations d'Edward Snowden, ils ont subi une pression grandissante de la part des services secrets américains. Ils ont alors décidé de fermer leurs services pour éviter que des données clients ne tombent entre les mains de la NSA. »

Constatant à leur corps défendant que, finalement « Il n'est pas possible de faire une offre d'email chiffré qui puisse [réellement] protéger le contenu. Ou protéger les métadonnées », ils se sont mis sur ce nouveau projet intitulé Dark Mail Alliance pour le lancement duquel ils viennent

d'obtenir plus de 200 000 dollars de fonds. Leur objectif est de « créer un nouveau protocole et une nouvelle architecture technique pour l'email, avec à la clé un chiffrement de bout en bout capable de protéger non seulement le contenu, mais aussi les métadonnées. »

Même tendance au niveau des instances chargées de la gestion des ressources de l'internet. A leur tour l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) chargée de la répartition des noms de domaine et adresse IP, puis vient l'IETF (Internet Engineering Task Force) qui s'occupe des protocoles internet, qui permettent aux machines et programmes de communiquer sur le net, et enfin le W3C (World Wide Web Consortium) en charge des standards, notamment les langages en usage pour les échanges sur le web.

A l'occasion d'une récente réunion, au Canada des experts de l'IETF, le spécialiste en sécurité Bruce Schneier, qui travaille sur les documents révélés par Snowden pour le compte du quotidien britannique le Guardian an selon le site d'information www.slate.fr estimé, comme conclusion des révélations faites jusqu'à présent que « la NSA a transformé l'internet en une gigantesque plateforme de surveillance ». Devant les agissements de la NSA il a trouvé que « les tuyaux du Net sont, par définition, transparents pour les machines, car le réseau a été conçu pour qu'y transite le maximum d'informations. » D'où ces nombreuses initiatives pour amoindrir cette transparence et rendre les systèmes d'échange plus opaques, « more dark ».



Pourquoi le froid et l'humidité nous fragilisent-ils ?

Froid excessif, humidité record et températures au plus bas malmènent notre organisme. Pas de doute, la météo influence notre santé. Heureusement, il existe des parades.

La météo influence notre état de santé

Mes rhumatismes se réveillent, il va sûrement pleuvoir... » Depuis toujours, le bon sens populaire marie météo et santé. Les spécialistes en biométéorologie ont pu vérifier certaines de ses intuitions. Et si chaque saison a son « pic » de maux, petits ou grands, le mauvais temps, on s'en doute, n'est pas en reste. Normalement, notre organisme est capable de s'adapter aux conditions climatiques. Cependant, lorsque les changements sont trop importants, l'effort à fournir pour se mettre au diapason le fragilise. Il suffit rarement à déclencher une maladie. Il risque, en revanche, d'aggraver des pathologies qui y sont sensibles. Même si l'on accuse la canicule, comme en 2003, le froid fait plus de ravages. D'où ces mises en garde et conseils délivrés par les experts.

Les épidémies sont plus fréquentes quand il fait froid

La majorité des rhumes, bronchites et angines ne se déclare pas quand le thermomètre est au plus bas, mais plutôt lors des variations qui accompagnent les changements de saison. « On ne sait pas pourquoi, reconnaît le Pr Daniel Vervloet, pneumologue. Peut-être parce que les premiers froids incitent à rentrer chez soi : ce confinement favorise la promiscuité et les contaminations. Et à la sortie de l'hiver, notre système immunitaire est souvent affaibli. »

Comment se protéger ?

« Ne pas trop chauffer, sinon le choc thermique est plus important quand on sort. Et cela diminue les capacités d'adaptation de notre organisme. La température idéale ? Environ 18 °C dans les pièces communes, 15 °C dans les chambres, comme au temps de nos ancêtres.

« Se couvrir la tête, car une grande partie de la chaleur corporelle se perd par la tête (30 % pour l'adulte, 80 % pour le nourrisson).

« Respecter les règles d'hygiène de base. Se couvrir la bouche et le nez lorsqu'on tousse ou éternue, et se laver les mains régulièrement.



gulièrement.

- Renforcer son système immunitaire. Dormir assez, manger équilibré. Éventuellement faire pendant 2 à 3 semaines une cure de vitamine C ou de gelée royale.

Le vent froid irrite les yeux sensibles

L'hiver est une saison délicate pour les yeux sensibles. En effet, l'air froid contient souvent beaucoup moins de vapeur d'eau que l'air chaud. Pour peu que s'y ajoute un vent sec, ceux qui ont déjà tendance à souffrir de sécheresse oculaire voient ce problème exacerbé. Parfois, de minuscules vaisseaux peuvent éclater dans l'œil, notamment lors des passages de l'extérieur vers un intérieur chauffé.

Comment se protéger ?

- Porter des lunettes permet de limiter nettement ce désagrément.

- Appliquer des collyres (larmes artificielles) peut aider à supporter ces moments agressifs pour les yeux.



L'humidité favorise les crises d'asthme

L'humidité amplifie les dangers liés aux basses températures. C'est vrai pour l'infarctus, mais aussi pour l'asthme, dont les crises sont volontiers déclenchées à l'effort.

En particulier à l'extérieur, car l'air froid inhalé peut déclencher un bronchospasme (fermeture des bronches gênant la respiration). « Dans les maisons, l'humidité est surtout nocive pour les asthmatiques car elle favorise la multiplication des acariens et des moisissures, auxquels de nombreux patients sont allergiques », souligne le Pr Vervloet.

Comment se protéger ?

- Toujours respirer par le nez en faisant du sport. Son rôle est justement de réchauffer l'air et d'en filtrer les impuretés.

- Prendre une bouffée de bronchodilatateur avant l'effort.

- Se débarrasser des acariens qui se nichent dans les vêtements d'hiver entreposés pendant plusieurs mois dans les penderies. Avant de s'en servir, nettoyer écharpes, cols roulés... à plus de 60 °C ou à sec s'ils ne supportent pas les températures élevées.

La maladie de Raynaud se réveille quand il gèle

Rien de plus normal que d'avoir les mains et les pieds froids l'hiver. Ils sont peu enveloppés de graisse protectrice. Et, dès que le climat devient rigoureux, notre organisme diminue le calibre des petites artères situées dans les extrémités du corps. Ce qui permet de limiter la déperdition de chaleur et de garder les organes vitaux à la bonne température. Certaines personnes (en général des femmes jeunes) souffrent d'un trouble qui exacerbe ce phénomène : la maladie de Raynaud. La vasoconstriction se manifeste de manière excessive et se déclenche plus facilement.

Lorsque le sang n'y circule plus, les doigts (parfois les orteils, le nez le lobe des oreilles...) deviennent blancs, engourdis et douloureux, puis bleus, avec des fourmille-

ments.

Comment se protéger ?

- Porter des gants, évidemment, et deux paires de chaussettes l'une sur l'autre si nécessaire.

- Plonger les doigts dans de l'eau tiède permet d'abréger la crise.

- Consulter son généraliste si nécessaire. Il pourra prescrire des médicaments facilitant la dilatation des petits vaisseaux.

Moins bouger aggrave l'état respiratoire

Le froid est l'ennemi des patients souffrant d'insuffisance respiratoire. Mais rester chez soi peut aussi avoir des inconvénients : rien ne dégrade plus la qualité de vie, quand on est atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive (bronchite chronique), que le manque d'activité physique. Or, spontanément, on a tendance à moins sortir l'hiver et à moins marcher. Du coup, on « fait du gras », qui aggrave encore la situation.

Comment se protéger ?

- Bouger, au moins à l'intérieur.

- On peut faire du vélo d'appartement plutôt que de la randonnée.

- Porter une écharpe devant le nez et sur la bouche afin de réchauffer l'air inspiré. L'air froid peut déclencher un bronchospasme et une aggravation.

- Prévenir les infections saisonnières. « Il faut se vacciner contre la grippe (tous les ans) et le pneumocoque », ajoute le Pr Vervloet, car une infection peut déteriorer l'état respiratoire.

Plus d'infarctus quand les températures baissent

À chaque vague de froid, on constate une surmortalité par infarctus du myocarde et accidents vasculaires cérébraux. Deux études à ce sujet ont été présentées lors du dernier congrès de la Société européenne de cardiologie, qui s'est tenu du 31 août au 4 septembre. Elles montrent que les récepteurs cutanés au froid stimulent le système nerveux sympathique, qui accélère alors le rythme cardiaque. « Autrement dit, réchauffer le corps impose un travail supplémentaire au cœur », résume le Pr Jacques Mansouri, chef du service de cardiologie du CHU de Brest. De plus, quand le thermomètre descend, la tension artérielle grimpe et les facteurs de coagulation augmentent, ce qui favorise la formation des caillots.

Comment se protéger ?

- S'habiller chaudement. Le plus efficace est de superposer trois ou quatre épaisseurs qui retiennent des couches d'air isolantes entre elles et que l'on « épingle » selon les situations. Choisir des vêtements en polyester ou en polyamide, car ils évacuent la transpiration.

- Suivre son traitement à la lettre si l'on est une personne à risque, et éviter les efforts physiques trop intenses. « Mais la moitié des victimes d'accidents cardiaques ne savent pas qu'elles ont les artères malades », précise le Pr Mansouri.

- À partir de 50 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes, il ne faut surtout pas se lancer brutalement dans les activités physiques sans avoir fait au préalable un bilan des coronaires (artères du cœur). »

Premiers froids : gardons la forme

Ce que vous devez savoir pour renforcer votre système immunitaire et garder une forme olympique pendant tout l'hiver !

Bien manger, bien dormir

Adopter une alimentation saine, variée et équilibrée est une condition essentielle au renforcement de votre système immunitaire. Ainsi, vous aidez votre corps à mieux préparer ses défenses naturelles contre la grippe, le rhume, etc. Pendant la saison hivernale, le choix de fruits et légumes est restreint, mais il est toujours possible de bien s'alimenter. D'après Marie-Laure Alby, médecin généraliste, « il y a toujours des légumes en hiver, comme les carottes, les poireaux, les pommes de terre, les choux ». Côté fruits, ne faites pas l'impasse sur les oranges, clémentines et kiwis, précieuses sources d'énergie.

Pour faire le plein de vitamines, préparez vos repas à partir de produits frais et de produits « les moins transformés possibles », indique Marie-Laure Alby. « Au marché, ou dans certaines grandes surfaces, on peut trouver des fruits et légumes de qualité. Je conseille par exemple de préparer ses soupes soi-même, ça prend peu de temps et c'est meilleur pour la santé. »

Bien dormir

Pour se sentir bien, il faut dormir suffisamment. Il faut écouter son corps, et « éviter, et je dis surtout ça pour les jeunes, de faire la fête toutes les nuits sans jamais récupérer », souligne la praticienne.

Se couvrir suffisamment

Pendant la saison froide, on a tendance à se couvrir et se découvrir très souvent. D'après Marie-Laure Alby, « il est très important de toujours s'habiller assez chaudement, et de bien se couvrir au niveau du cou ». Autre mesure à prendre : « Il n'est pas bon de surchauffer les pièces dans lesquelles on passe du temps, notamment au travail. »

Respecter les règles d'hygiène

Pour éviter la contagion, il convient de se laver régulièrement les mains, avant de manger, après avoir changé un enfant, après être allé aux toilettes, et après avoir pris les transports en commun. Pour protéger les autres, il est conseillé d'éternuer dans un mouchoir, qu'on jettera ensuite à la poubelle. Pour Marie-Laure Alby, « il faut se discipliner, et surtout redoubler de vigilance quand on est soi-même malade, ou qu'un proche l'est ». Et d'ajouter : « Cela n'est bien sûr pas seulement valable pour la saison de la grippe. »

Faire de l'exercice régulièrement

Une activité physique régulière renforce votre système immunitaire et présente également l'avantage de combattre le stress. Selon Marie-Laure Alby, « en ville, on peut marcher un peu plus, et descendre une station de métro avant son point d'arrêt ». L'objectif est de « s'accorder des petits moments à soi, en se levant une heure plus tôt le matin par exemple », ajoute-t-elle.

Protéger sa peau

Le froid agresse la peau et la dessèche. « Il faut appliquer régulièrement une crème hydratante, comme une crème douce pour bébé », précise le docteur.

Se faire vacciner contre la grippe en cas de terrain favorable

Celles et ceux qui ont un système immunitaire affaibli doivent penser à se faire vacciner contre la grippe. Le vaccin est disponible dans les pharmacies depuis le 10 octobre. Comme tous les ans, les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que celles qui souffrent d'une maladie de longue durée bénéficient d'une avance de frais. « J'encourage toutes les personnes concernées à se faire vacciner », indique Marie-Laure Alby. Elle ajoute : « Les tout-petits devraient aussi être vaccinés contre le pneumocoque, dès l'âge de deux mois. »

DARTRES, GERÇURES, ROUGEURS Votre stratégie anti-froid

Dès que la température rechute, nos glandes sébacées se mettent en hibernation. Notre épiderme se déshydrate et des réactions épidermiques - c'est le cas de le dire - apparaissent : dartres, gerçures, rougeurs. Vite, mettez en place votre stratégie anti-froid.

Plusieurs couches de crème

Pourquoi rougit-on en passant du froid au chaud (et vice versa) ? Par que face aux changements brutaux de température, les vaisseaux sanguins réagissent par une perméabilité accrue.

La solution ? Une crème anti-rougeurs, spécialement conçue pour les peaux hypersensibles, réactives et intolérantes. De même, à la base du nez, autour et sur les lèvres, il faut appliquer un stick gras plusieurs fois par jour pour barrer la route aux gerçures. Et pour éviter la fausse note le soir du Réveillon, il est indispensable, à chaque lavage, d'enduire ses menottes avec une crème très, très riche. Quoi de plus décalé que des mains de Cendrillon sur la robe de bal de Cendrillon ?

Nettoyez en douceur

La toilette du visage doit s'effectuer matin et soir avec un produit sans savon. Autant que possible, on rince avec un spray d'eau thermale et on sèche en tamponnant doucement avec un mouchoir en papier.

Hydratez suffisamment

Si le soin hydratant choisi s'avère insuffisant, il ne faut pas hésiter à poser en dessous un sérum hydratant. Et à boire en suffisance pour éliminer les toxines. Un humidificateur d'air est indispensable si notre système de chauffage assèche trop l'air ambiant.

Adaptez votre alimentation

En augmentant l'apport des antioxydants dans l'organisme, on l'aide à mieux se défendre contre les effets des



radicaux libres et de la pollution. Fruits, légumes, poissons gras, huiles de colza et d'olive, thé vert sont à inscrire à chaque menu, contrairement à l'alcool, le café et les épices qui dilatent les vaisseaux sanguins.

trop chauds, mettez la pédale douce jusqu'au retour de la belle saison. Deux fois par semaine, rien de tel qu'un masque hydratant en tissu généreusement imprégné de sérum pour booster les réserves d'eau de nos cellules.

Côté crème de soin, on choisit un produit plus riche qu'à l'ordinaire : une crème hydratante si on est habitué à une émulsion, une crème riche à la place d'une crème hydratante. Sans zapper la crème de nuit, encore plus indispensable quand il fait froid !

FROID AUX PIEDS

Les bons gestes pour ne plus en souffrir

Depuis mercredi, le plan « grand froid » a été mis en place dans plusieurs départements. Premier conseil : se couvrir convenablement les extrémités. On vous donne quelques petits conseils supplémentaires pour que vos pieds continuent à gigo-ter d'aise dans vos chaussures.

Ce désagrément, lié à une circulation paresseuse, touche la moitié des femmes. Lorsque l'humidité s'ajoute au froid, des engelures peuvent se former, accompagnées de plaques violacées et d'un œdème douloureux. Déclenché également par le froid, le syndrome de Raynaud (un trouble de la circulation du sang dans les extrémités) entraîne une couleur bleu violacé et une insensibilité d'un ou plusieurs orteils.

Les bons réflexes

- Appliquez deux fois par jour une crème « pieds froids » aux effets vasodilatateurs.

- Adoptez des chaussures à semelles



épaisses, pour isoler le pied.

- Superposez collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours de grand froid, osez glisser de fins chaussons en laine polaire : c'est divin !

- Attention : Si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

Vous avez les pieds froids et rugueux

Plus épais que celui du visage mais mal vascularisé, l'épiderme des pieds devient rugueux et se fissure. Des chaussures trop étroites favorisent la formation de durillons entre les orteils.

- Gommez-les deux ou trois fois par semaine à l'aide d'un savon exfoliant ou d'une pierre ponce au grain très fin. Ramollissez la peau dans l'eau du bain, puis frottez doucement, en insistant sur le talon et la voûte plantaire.

- Hydratez-les deux fois par jour avec une crème pour pieds secs, y compris entre les orteils.

- Préférez les chaussettes, mi-bas et collants en coton ou en laine. Et n'hésitez pas à tester les collants hydratants dont les fibres renferment des micro-capsules gorgées d'actifs humectants.

- Rendez-vous chez le podologue en cas de crevasses. Auparavant abrasez très légèrement les bords et appliquez une compresse imprégnée de crème cicatrisante à base de vitamine A.

DÉCÈS DU PRÉSIDENT MANDELA

1918-2013



‘Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. ’

► **Le Président Bouteflika désigne une délégation conduite par M. Bensalah pour assister aux obsèques de Mandela**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné une délégation de haut niveau conduite par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah, pour assister aux obsèques de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, décédé jeudi à l'âge de 95 ans à son domicile à Johannesburg, prévues à Pretoria les 10 et 11 décembre 2013, indiquait hier un communiqué de la présidence de la République.

► **M. Ould Khelifa signe le registre de condoléances au nom du Président de la République**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a signé dimanche à l'ambassade d'Afrique du Sud à Alger, le registre de condoléances au nom du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, suite au décès du leader et ancien président Nelson Mandela.

M. Ould Khelifa était accompagné du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'ANP, vice-ministre de la Défense nationale.

M. Ould Khelifa et la délégation qui l'accompagnent ont observé une minute de silence à la mémoire de «l'ami fidèle de l'Algérie qui a consacré sa vie à défendre la dignité de son peuple, son indépendance et sa libération de la discrimination raciale, pour être ainsi un exemple concret de défense des droits de l'homme», comme l'a écrit le président de la chambre basse du Parlement dans son message de condoléances. «L'Algérie a appris avec une profonde affliction le décès de son ami fidèle, l'ancien président Nelson Mandela», «dont la précieuse contribution à la réalisation de la réconciliation nationale entre les enfants de son peuple lui a valu le respect et la reconnaissance de tous les peuples éprouvant de la paix», lit-on encore dans le message de condoléances. Le président Mandela «demeurera présent dans le cœur des enfants de l'Algérie qu'il considérait comme sa deuxième patrie et dans la mémoire collective africaine et restera une source d'inspiration pour les générations futures», a estimé M. Ould Khelifa. «Tout en s'inclinant, en cette douloureuse circonstance, à la mémoire du défunt, nous partageons la peine du peuple sud-africain frère et exprimons à la famille du défunt, au nom du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et des institutions de l'Etat algérien, nos sincères condoléances et notre profonde compassion», a conclu M. Ould Khelifa dans son message de condoléances.

APS

Plusieurs chefs d'Etat de gouvernement sont attendus en Afrique du Sud pour les funérailles de l'ancien président et héros de la lutte anti-apartheid, décédé jeudi à l'âge de 95 ans à son domicile à Johannesburg.

Selon la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, Maite Nkoana-Mashabane, 53 chefs d'Etat et de gouvernement ont confirmé leur présence à la «Cérémonie hommage officielle» et «service funèbre d'Etat» au stade de Soccer City (FNB Stadium) dans le township de Soweto, en banlieue de Johannesburg. Une délégation de haut niveau, conduite par le président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah a été désignée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour assister aux obsèques de l'ancien président sud-africain mardi et mercredi.

Le président américain Barack Obama, son homologue brésilienne Dilma Rousseff et le président français François Hollande participeront notamment aux hommages en mémoire du héros de la lutte anti-apartheid et de la réconciliation nationale. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon sera également présent.

Le Premier ministre britannique David Cameron a également annoncé qu'il se rendrait pour la cérémonie, alors que le prince Charles représentera la famille royale aux obsèques le dimanche 15 décembre.

D'autres personnalités comme l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, d'anciens chefs d'Etat feront le voyage : les Américains Jimmy Carter, George W. Bush et Bill Clinton, le Français Nicolas Sarkozy, et le Brésilien Lula Da Silva.

Après la cérémonie nationale, la dépouille de Nelson Mandela sera ensuite acheminée en procession dans la capitale Pretoria demain, jeudi et vendredi, pour permettre aux Sud-africains de faire leurs adieux à leur idole. Dimanche, les dirigeants de l'Union africaine (UA) ont rendu hommage au panafricanisme et au combat pour la libération du continent de Nelson Mandela, lors d'une cérémonie au siège de l'institution à Addis Abeba.

«La vie de Madiba a été à l'image de l'histoire du continent pour la libération duquel il s'est battu sans relâche», a déclaré le Premier ministre éthiopien et président en exercice de l'UA, Hailemariam Desalegn. La présidente de la Commission de l'UA, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma, a salué l'action de Mandela pour unifier le continent africain contre

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement attendus mardi en Afrique du Sud

► **L'Union africaine rend hommage à Mandela**



le racisme. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a exprimé pour sa part son souhait de voir l'œuvre du leader sud-africain puisse continuer à «inspirer» l'Afrique pour la promotion de la paix sur le continent.

«Puisse l'œuvre de Mandela continuer à nous inspirer pour promouvoir la paix, la conciliation et l'action solidaire entre les Africains», a déclaré M. Lamamra.

Il a souligné que Nelson Mandela avait incarné «si fortement, si puissamment cette indispensable œuvre de réconciliation de l'humanité avec elle-même, en symbolisant la lutte contre l'apartheid.

Ce leader africain avait réussi, a-t-il rappelé, à «bâtir le pays arc-en-ciel qu'il a voulu pour son peuple, en devenant le premier président démocratiquement élu d'une nation sud-africaine souveraine et pluraliste».

Pour rendre hommage à l'icône de la lutte contre l'apartheid, le président sud-africain Jacob Zuma avait appelé ses concitoyens à prier et à méditer sur la vie de «Madiba», nom du clan de Mandela.

L'hommage a déjà commencé depuis l'annonce du décès de Mandela, prix Nobel de la paix 1993, généralement crédité pour avoir évité une guerre civile au pays au début des années 1990. Des milliers de Sud-Africains ont déjà défilé pour lui rendre hommage dans des lieux symbo-

liques, devant notamment sa maison de Johannesburg où il a rendu l'âme jeudi, son ancienne maison de Soweto, la présidence à Pretoria, l'hôtel de ville du Cap où il avait fait son premier discours d'homme libre en 1990, après avoir passé 27 ans dans les prisons de l'apartheid, ainsi que devant sa maison de Qunu (sud) où il doit être enterré. Hier, un hommage lui a été rendu au Parlement.

Le corps du héros de la lutte anti-apartheid sera transféré mardi en grande pompe dans l'amphithéâtre d'Union Buildings, le siège de la présidence à Pretoria, où il sera exposé pendant trois jours.

Une cérémonie d'adieu aura lieu samedi sur une base militaire de la banlieue de Pretoria pour saluer de Madiba vers sa dernière demeure, dans sa province natale du Cap oriental (Sud).

À l'arrivée, il sera conduit en procession sur les 40 km séparant l'aéroport de Mthatha à Qunu, le village de son enfance où il a, disait-il, passé les plus belles années de sa vie. Les Thembus, sa tribu, l'accueilleront par une cérémonie traditionnelle. Il sera inhumé dans son village natal de Qunu le 15 décembre.

Toutes les cérémonies seront retransmises en direct par les télévisions, et diffusées dans toute l'Afrique du Sud sur des écrans géants.

M. Lamamra souhaite que l'œuvre de Mandela continue à «inspirer» l'Afrique

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a exprimé, dimanche à Alger, son souhait de voir l'œuvre du leader sud-africain, Nelson Mandela, décédé jeudi, puisse continuer à «inspirer» l'Afrique pour la promotion de la paix sur le continent.

«Puisse l'œuvre de Mandela continuer à nous inspirer pour promouvoir la paix, la réconciliation et l'action solidaire entre les Africains», a déclaré M. Lamamra à l'occasion de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Il a indiqué que Nelson Mandela avait incarné «si fortement, si puissamment» cette indispensable œuvre

de réconciliation de l'humanité avec elle-même, en symbolisant la lutte contre l'apartheid. Ce leader africain avait réussi à «bâtir le pays arc en ciel qu'il a voulu pour son peuple, en devenant le premier président démocratiquement élu d'une nation sud-africaine souveraine et pluraliste». Il a rappelé son engagement dans une série de médiations à l'échelle du continent africain, ce qu'il lui avait valu le prix Nobel de la paix.

Nelson Mandela a incarné au plus haut point les vertus du continent, les valeurs humanistes les plus élevées et les idéaux du panafricanisme les plus vivaces dans la conscience

collective de chacun d'entre nous», a ajouté M. Lamamra, faisant remarquer qu'avec la mort de Mandela, l'Algérie a perdu «un des siens».

«Chacun sait également qu'il est devenu une partie intégrante de notre propre histoire, de notre lutte de libération nationale et les déclarations publiques de Mandela sont là pour l'attester», a soutenu le ministre. M. Lamamra a rappelé que ce dernier avait déclaré, à plusieurs reprises, que c'était l'Armée de libération nationale (ALN) qui avait fait de lui un «Homme», ajoutant que l'Armée de libération nationale et le peuple algérien ont été une «source

d'inspiration» pour la lutte de l'ANC (Congrès national africain). Le ministre a également rappelé que lors de la 29^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, dont la présidence était assurée par l'Algérie en la personne de M. Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères, le régime d'apartheid a été suspendu et l'ANC s'est vu confier la qualité d'observateur auprès de l'ONU.

A noter que l'ouverture de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique a été marquée par l'observation d'une minute de silence en hommage à Nelson Mandela.

Centrafrique:

Le désarmement commence lundi

L'opération de désarmement des groupes armés en Centrafrique commencera «demain» lundi, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, prévenant que «la période d'impunité est terminée». M. Le Drian a déclaré aux médias, que le désarmement commencerait «demain matin. Pour l'instant,

nous avons patrouillé soit en ville, soit dans la forêt». «La période d'impunité est terminée, on entre dans une phase où on pose les armes. Tout le monde pose les armes», a insisté le ministre français. Ou alors «on utilise la force pour les faire poser». Après le vote ad hoc de l'ONU

jeudi, la France a déployé 1.600 militaires en République centrafricaine, en proie au chaos depuis le renversement en mars du président François Bozizé. Pour sa part, l'Union africaine a promis de porter à 6.000 les effectifs de sa force dans le pays, la Misca, qui compte déjà 2.500 hommes en Centrafrique.



L'UE organise un pont aérien humanitaire entre Douala et Bangui

La Commission européenne a annoncé dimanche l'organisation d'un pont aérien entre Douala (Cameroun) et Bangui pour appuyer les opérations humanitaires en Centrafrique.

«Un appareil géré par ECHO Flight, le service de transport aérien humanitaire de l'UE, avec une capacité de 50 passagers ou cinq tonnes de fret, arrivera lundi à Douala, au Cameroun», a précisé la Commission européenne dans un communiqué.

Des rotations journalières seront ensuite opérées entre Bangui et Douala, établissant ainsi un pont aérien humanitaire permettant d'acheminer des biens humanitaires ainsi que du personnel dans le pays, ont expliqué les services de la commission en charge de l'aide humanitaire, Kristalina Georgieva.

«Les besoins resteront énormes pendant un certain temps. L'UE a plus que doublé son aide en 2013, la portant à 20 millions d'euros, il est clair qu'il faut beaucoup plus d'aide pour la RCA. Je fais appel à la générosité et à la compassion des bailleurs internationaux pour venir en aide à une population touchée par une crise qui est restée oubliée bien trop longtemps», a insisté la Commissaire.

Vendredi, l'Union européenne avait décidé de débloquer 50 millions d'euros supplémentaires pour la Centrafrique, avait annoncé le président de la Commission européenne José Manuel Barroso.

Après le vote ad hoc de l'ONU jeudi, la France a déployé 1.600 militaires en République centrafricaine, en proie au chaos depuis le renversement en mars du président François Bozizé. Pour sa part, l'Union africaine a promis de porter à 6.000 les effectifs de sa force dans le pays, la Misca, qui compte déjà 2.500 hommes en Centrafrique.

• Fabius estime que le désarmement des milices en Centrafrique «n'est pas un travail facile»

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a indiqué hier que le désarmement par les militaires français des milices en Centrafrique n'est «pas un travail facile», jugeant que les miliciens se fondent dans la population civile. L'opération de désarmement des groupes armés en Centrafrique commence lundi (hier), selon le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

«Ce n'est pas un travail facile mais nos militaires sont très, très professionnels et préparés. La difficulté c'est que beaucoup d'ex-Séléka ont enlevé leur treillis et se sont mis en civil (...) et il est difficile de reconnaître les individus», a déclaré le ministre des Affaires étrangères sur la radio France Inter

en référence à l'ancienne rébellion. «On a expliqué aux uns et aux autres, à la radio et par différents médias disponibles, qu'il fallait ramener les armes, le président Michel Djotodia a dit la même chose, on va donc aller au contact et si ce n'est pas suffisamment efficace, la force sera employée», a dit M. Fabius. Après le vote ad hoc de l'ONU jeudi, la France a déployé 1.600 militaires en République centrafricaine, en proie au chaos depuis le renversement en mars du président François Bozizé.

M. Fabius a en outre indiqué qu'il fallait «travailler» avec les autorités de transition en Centrafrique jusqu'aux élections qui doivent être organisées le plus vite possible, «même si (elles)-mêmes ou leurs correspondants ont des difficultés». Laurent Fabius a rappelé que «ni le président (centrafricain) ni le Premier ministre ni aucun des membres du gouvernement ni le Bureau de l'Assemblée nationale ne peuvent se présenter aux futures élections. Cela a été décidé par les pays africains voisins, accepté par l'Union africaine et par l'ONU», a-t-il affirmé. Selon M. Fabius le coût de l'intervention française sera «minime» car les troupes étaient déjà sur place dans les pays voisins. Près de 400 personnes ont été tuées dans des violences ces jours derniers dans la capitale centrafricaine, Bangui, avait indiqué dimanche le chef de la diplomatie française.

480.000 déplacés dans le pays

Les violences en Centrafrique ont fait près de 480.000 déplacés dans le pays depuis le début de la crise, a déclaré dimanche le représentant de l'Unicef à Bangui, Souleymane Diabaté. «Il y a en tout 480.000 déplacés dans tout le pays», dont près de 50.000 à Bangui, a affirmé M. Diabaté. «Nous assistons en ce moment à des déplacements massifs de population composée majoritairement d'enfants, de femmes et de personnes vulnérables qui manquent de tout. Des déplacements qui se sont accentués après les dernières attaques à Bangui et à Bossangoa», a-t-il ajouté.

Jeudi, des milices armées avaient lancé une vaste offensive dans plusieurs quartiers de Bangui, massacrant de nombreux civils musulmans, et entraînant des représailles sanglantes des ex-rebelles Séléka - qui ont pris le pouvoir en mars - contre la population terrorisée.

En trois jours, 394 personnes ont été tuées dans la capitale centrafricaine, selon un dernier bilan donné dimanche par le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

«Les besoins financiers, ont doublé pour ne pas dire triplé, passant de 12 millions de dollars US à 31 millions de dollars US, soit un trou à combler d'au moins 20 millions de dollars, a affirmé M. Diabaté.

TUNIS

Ouverture du 37^e Congrès des directeurs généraux de police et de sécurité arabes

Les travaux du 37^e Congrès des directeurs généraux arabes des organes de police et de sécurité ont débuté hier à Tunis pour examiner plusieurs thèmes dont le rapport relatif à l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues du 36^e congrès tenu à Alger en décembre 2012.

Nombreuses délégations représentant les organes de police et de sécurité dans les Etats arabes prennent part à cette rencontre de deux jours dont la délégation algérienne conduite par le directeur général de la Sûreté nationale, (DGSN) le général-major Abdellah Hamel.

Participent également des représentants de la Ligue arabe, l'Union sportive arabe de la police, Interpol et l'office de l'ONU contre la drogue et le crime.

Le secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) dont le siège permanent est à Tunis, a introduit plusieurs thèmes à l'ordre du jour du congrès. Il s'agit principalement de l'examen des moyens de promouvoir l'information sécuritaire arabe et œuvrer à véhiculer une image positive du policier arabe à travers les médias.

A cet effet, la DGSN présentera une feuille de route sur l'expérience algérienne dans ce domaine.

Aussi, des expériences de pays arabes seront présentées dont celle de l'Algérie en matière de brigades mobiles de la police judiciaire, des brigades d'investigation et d'intervention et la police féminine.

Il sera également question d'examiner le projet amendé de la stratégie arabe de lutte contre la cybercriminalité et la question des droits de l'homme, consacrée cette année aux personnes aux besoins spécifiques.

Les congressistes examineront, en outre, les recommandations issues des congrès des responsables des secteurs de sécurité et les réunions des commissions tenues en 2013 dans le cadre du secrétariat général du CMAI ainsi que le rapport relatif à l'activité de l'Union sportive arabe de la police pour l'année 2013 et les films lauréats du concours sur les films sécuritaires organisé annuellement par le secrétariat général du CMAI dans le cadre des efforts consentis pour lutter contre la criminalité. Le 37^e congrès des directeurs généraux sera sanctionné par une série de recommandations sur les sujets inscrits à l'ordre du jour avant de les soumettre au secrétariat général puis à la prochaine session du CMAI prévue en mars prochain pour examiner leur adoption.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Le président Abdelaziz appelle Ban Ki-moon à intervenir pour mettre fin aux agressions contre les manifestants sahraouis

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a appelé le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon à intervenir pour mettre fin à la répression marocaine contre les manifestants sahraouis à El Ayoum.

Dans une lettre adressée à Ban Ki-moon suite à l'intervention violente des forces d'occupation marocaine contre des dizaines de manifestants sahraouis, M. Abdelaziz a appelé ce dernier à intervenir pour mettre fin à ces actes de répression répétées, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le président sahraoui a réaffirmé la nécessité d'intervenir en urgence pour garantir la sécurité des citoyens sahraouis face à la répression des forces d'occupation marocaine et ce à travers un mécanisme onusien permettant à la Minurso d'assurer la protection et le contrôle des droits de l'homme au Sahara occidental et d'en faire des rapports.

Le président sahraoui a également appelé le secrétaire général onusien à intervenir auprès de l'Union européenne pour que ce dernier ne signe aucun accord avec le royaume marocain, incluant les eaux territoriales du Sahara occidental.

Il a en outre demandé au responsable onusien de «faire pression sur l'occupant marocain pour l'amener à respecter la légalité internationale et à libérer tous les détenus politiques sahraouis».

MOYEN-ORIENT

L'Unicef et l'OMS entament une campagne de vaccination contre la polio

L'Unicef et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont annoncé hier avoir entamé une campagne de vaccination de 23 millions d'enfants au Moyen-Orient contre la polio.

Les pays concernés par cette opération de vaccination de contre-attaque, la plus vaste jamais menée au Moyen-Orient, sont la Syrie, le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Irak, l'Egypte, la Palestine, selon l'OMS. Selon un communiqué des deux organisations, cette campagne de vaccination a été lancée après la découverte de 17 enfants touchés par la polio en Syrie, notamment dans les zones de combats, alors que les pays concernés par cette opération abritent de nombreux réfugiés.

«L'intérieur de la Syrie, la campagne vise à atteindre 2,2 millions d'enfants, y compris ceux vivant dans les zones disputées et ceux qui ont manqué la précédente campagne», précisent l'Unicef et l'OMS, tout en reconnaissant que le conflit rendait impossible l'accès à de nombreux enfants.

«Tous les enfants syriens devraient être protégés contre la maladie», a insisté Ala Alwan, directeur régional de l'OMS, en lançant un appel à la coopération de «toutes les parties du conflit en Syrie».

Les organisations sanitaires estiment qu'il existe un risque élevé de voir la maladie se propager dans la région. La poliomyélite est une maladie très contagieuse qui frappe surtout les enfants de moins de 5 ans. Elle peut provoquer la paralysie en quelques heures et être fatale dans certains cas.

FRANCE

La Conférence de paix sur la Syrie doit «déboucher» sur un résultat

La conférence de paix sur la Syrie doit «déboucher» sur un résultat malgré les conditions «très difficiles» dans lesquelles elle se présente, a estimé hier le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

«Je crois qu'elle aura lieu» le 22 janvier à Genève, «mais il ne faut pas simplement qu'elle soit une conversation, il faut qu'elle débouche et (...) c'est très difficile d'imaginer un débouché positif rapide», a estimé M. Fabius à la radio France Inter.

«La conférence de Genève, je dois le dire, ce n'est pas une surprise, se présente dans des conditions quand même très difficiles», a-t-il ajouté, rappelant que l'objectif de cette réunion était d'obtenir un accord entre les autorités syriennes et l'opposition pour mettre sur pied un gouvernement de transition doté de tous les pouvoirs exécutifs. Pour l'opposition sy-



rienne, le président syrien Bachar al-Assad ne doit pas avoir de rôle dans la période de transition, alors que Damas assure au contraire que M. al-Assad doit conduire cette transition. «Après 125.000 morts et dans la situation désastreuse où est la Syrie (...) personne de sensé ne peut imaginer que la conséquence de tout cela, c'est de reconduire Bachar al-Assad», a encore souligné le ministre français des Affaires étrangères. «A court terme, très court terme, ces jours-ci, nous voulons une amélioration de la situation huma-

nitaire qui est épouvantable. On en parle moins parce qu'il y a d'autres conflits dans le monde mais la situation est effrayante», a-t-il poursuivi. Les patrons de l'Unicef, de l'OMS et des opérations humanitaires de l'ONU ont lancé vendredi un appel conjoint à protéger les installations et le personnel de santé en Syrie et condamné les attaques dont ils sont victimes.

Selon eux, plus de 60% des hôpitaux publics ont été endommagés ou sont hors service dans le pays à la suite des combats.

SYRIE

Le transport des armes chimiques hors de Syrie pourrait prendre un peu de retard

Le directeur de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Ahmet Uzumcu a déclaré dimanche que le transport des armes chimiques hors de Syrie pourrait commencer avec quelques jours de retard en raison de problèmes techniques.

La feuille de route encadrant le processus de destruction de l'arsenal chimique syrien prévoit que les agents les plus dangereux soient transportés hors du pays avant le 31 décembre.

«Cela pourrait ne pas être possible à cause de questions

techniques auxquelles nous avons été confrontés», a déclaré Ahmet Uzumcu, à son arrivée à Oslo où il doit recevoir le prix Nobel de la paix aujourd'hui au nom de son organisation. «Mais (...) un retard de quelques jours ne serait pas grand-chose de mon point de vue», a-t-il dit à la chaîne norvégienne NRK, sans préciser la nature des problèmes techniques. Malgré ce possible contretemps, M. Uzumcu a redit sa confiance que les armes chimiques syriennes seraient intégralement détruites à l'échéance prévue, à savoir à la fin juin 2014.

IRAN

Nucléaire iranien: réunion des experts à Vienne sur la mise en œuvre de l'accord de Genève

Les détails de la mise en œuvre de l'accord de Genève sur le nucléaire iranien, conclu fin novembre à Genève, devaient être abordés hier à Vienne par des experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de l'Iran et des grandes puissances, selon des sources officielles.

«Nous aurons lundi (hier) une nouvelle réunion au niveau des experts avec le groupe 5+1 et l'équipe de la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton. Nous discuterons des cadres d'application de l'accord de Genève», a déclaré dimanche le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbás Araghchi, cité par l'agence Isna. Les experts devraient no-

tamment lors de cette réunion de deux jours à Vienne tenter d'arrêter une date pour le début du gel, promis par l'Iran, de certains domaines de son programme nucléaire et de déterminer comment il sera surveillé. Mercredi, des représentants iraniens rencontreront l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) seule. Lors d'une avancée diplomatique majeure à Genève le 24 novembre avec le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne), Téhéran s'est engagé à limiter pendant six mois la production d'uranium faiblement enrichi et de geler le développement des sites de Fordo, Natanz

et Arak. L'Iran devra aussi réduire son stock d'uranium enrichi à plus de 20%, facile à transformer en vue d'une utilisation militaire, et permettre à l'AIEA de réaliser des inspections plus poussées, c'est-à-dire des visites quotidiennes à Natanz et Fordo - actuellement hebdomadaires - et des visites de mines d'uranium et d'usines fabriquant les équipements destinés à l'enrichissement.

L'ambassadeur iranien à l'AIEA, Reza Najafi, a déclaré aux journalistes le 29 novembre qu'il prévoyait le début de l'application de l'accord «pour la fin décembre ou pour début janvier».

KOUEÏT

La justice acquitte 70 activistes accusés d'avoir attaqué le siège du Parlement

Soixante dix activistes, dont d'anciens députés, ont été acquittés par un tribunal koweïtien après avoir été accusés d'une attaque contre le siège du Parlement lors d'une manifestation en novembre 2011, a-t-on indiqué hier de sources judiciaires.

«Tous les prévenus ont été déclarés non coupables», a annoncé le juge Hicham Abdallah en rendant sa décision. Ces militants étaient accusés d'avoir attaqué un bâtiment public, agressé des policiers, refusé d'obtempérer aux ordres des forces de sécurité et commis des dégradations d'un bien public. Le 16

novembre 2011, des centaines d'opposants étaient entrés de force au siège du Parlement après une manifestation réclamant le départ du Premier ministre d'alors, cheikh Nasser Mohammad al-Ahmad Al-Sabah, accusé de corruption.

Cheikh Nasser avait démissionné deux semaines plus tard et un nouveau gouvernement avait été formé avant la dissolution du Parlement par l'émir, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah.

APS

UKRAINE



Ouverture d'une enquête pour tentative de «prise du pouvoir»

Les services spéciaux ukrainiens ont annoncé dimanche l'ouverture d'une enquête pour tentative de «prise du pouvoir» par «certains hommes politiques» alors que des centaines de milliers de manifestants réclamaient à Kiev le départ du président Viktor Ianoukovitch. L'enquête, ouverte contre X, porte sur «des actes illégaux visant à une prise du pouvoir», a déclaré une porte-parole du Service de Sécurité (SBU), Lada Safonova, citée par des médias. Plusieurs centaines de milliers d'opposants ont réclamé dimanche dans le centre de Kiev le départ du président Viktor Ianoukovitch.

Des manifestants renversent une statue de Lénine à Kiev

Des manifestants ukrainiens ont renversé dimanche une statue du leader de la Révolution russe de 1917 Vladimir Lénine dans le centre de Kiev, après une journée de manifestation massive de l'opposition pro-européenne contre le pouvoir ukrainien, a indiqué la police.

La statue a été renversée par des manifestants «masqués», qui brandissaient des drapeaux du parti ultra-nationaliste Svoboda (Liberté), a précisé un porte-par-

role de la police de la capitale de l'ex-République soviétique, indépendante depuis 1991. Lénine est une figure détestée des nationalistes ukrainiens qui y voient un symbole de la soumission de leur pays à Moscou du temps de l'URSS.

D'une hauteur de 3,5 mètres, cette statue en quartzite avait été dressée en 1946 et sert de point de rassemblement pour les communistes ukrainiens à Kiev. Les manifestants réclament le départ

du président Viktor Ianoukovitch, accusé de «vendre» l'Ukraine à la Russie.

Le pouvoir ukrainien a souhaité suspendu fin novembre la signature d'un accord d'association avec l'Union européenne, en préparation depuis des mois, pour se tourner vers la Russie. Cette volte-face a provoqué les manifestations de l'opposition et une mobilisation sans précédent depuis la Révolution orange pro-occidentale de 2004.

L'UE appelle les autorités au dialogue avec l'opposition et la société civile

Le président de la Commission européenne José Manuel Barroso a appelé dimanche les autorités ukrainiennes au dialogue avec l'opposition et la société civile et la nécessité d'une solution politique aux tensions actuelles en Ukraine.

M. Barroso a souligné aussi la nécessité pour les autorités ukrainiennes de respecter les libertés civiles et d'exercer un maximum de retenue, lors d'un entretien téléphonique avec le président Viktor Ianoukovitch, cité par la presse.

Dans un communiqué publié à l'issue de cet entretien, le chef de l'exécutif européen a annoncé que la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, se rendrait cette semaine à Kiev pour aider à une sortie de crise en Ukraine, selon la

même source.

Il a également rappelé la position de l'UE quant à la signature de l'accord d'association et la mise en place d'une zone de libre-échange complet et approfondi avec l'Ukraine une fois que les conditions réunies.

Environ 200.000 partisans de l'opposition se sont rassemblés dimanche à Kiev au début d'une manifestation sur la place de l'Indépendance pour réclamer le départ du président Ianoukovitch après sa volte-face sur l'association avec l'UE. Le refus du président ukrainien de signer fin novembre l'accord d'association avec l'UE négocié depuis trois ans a plongé ce pays de 46 millions d'habitants dans une crise politique sans précédent depuis la Révolution orange.

SINGAPOUR Près de vingt blessés dans des émeutes entre travailleurs étrangers et police

Dix-huit personnes ont été blessées dans la nuit de dimanche à lundi à Singapour au cours d'émeutes qui ont opposé des centaines de travailleurs étrangers à la police, a rapporté la police. Les émeutes sont survenues après la mort d'un Indien, écrasé par un bus dans le quartier «Little India» («La petite Inde»), où des milliers de travailleurs de la construction du sous-continent indien se réunissaient dimanche pour profiter de leur jour de repos, selon la police. Environ 400 personnes s'en sont alors pris au bus incriminé, ainsi qu'à des voitures de police. Dix policiers ont été blessés, selon les forces de l'ordre. En outre, 27 personnes, dont 26 d'Asie du Sud ont été arrêtées, 25 véhicules incendiés dont 16 voitures de police, a-t-on indiqué de même source. Face à cette situation, le Premier ministre, Lee Hsien Loong a indiqué que «nous n'épargnerons aucun effort pour identifier les coupables et leur infliger toute la force de la loi».

VENEZUELA: Le parti au pouvoir remporte les élections municipales



Le Parti socialiste, au pouvoir au Venezuela, a remporté les élections municipales organisées dimanche, annonce la commission électorale.

Quelque 19 millions d'électeurs étaient appelés à élire 337 maires et 2.455 conseillers municipaux, et le taux de participation a été estimé à 59%, selon la commission. Après dépouillement des bulletins dans trois quarts des

337 municipalités en jeu, le Parti socialiste et ses alliés s'imposaient dans près de 200 circonscriptions et obtenaient 49,2% des voix contre 42,7% à l'opposition qui enlève 53 municipalités, incluse la même source.

Ces élections municipales sont considérées comme un premier test électoral pour le gouvernement du président Nicolas Maduro après son élection en avril.

PALESTINE-ISRAËL OLP

Les propositions de Kerry «mènent dans l'impasse» les négociations de paix israélo-palestiniennes

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a estimé hier que les propositions du secrétaire d'Etat américain John Kerry sur la sécurité «menaient dans l'impasse» les négociations de paix israélo-palestiniennes.

«Ces idées vont mener les efforts de Kerry dans l'impasse et à l'échec total», a déclaré à l'AFP le secrétaire général du Comité exécutif de l'OLP, Yasser Abed Rabbo, estimant que les propositions américaines présentées au président palestinien Mahmoud Abbas avaient provoqué une «véritable crise».

«La cause de la crise est que Kerry veut par ses propositions amadouer Israël en agréant à ses exigences d'expansion de la colonisation sous le prétexte de la sécurité d'Israël en plaçant la vallée du Jourdain sous contrôle israélien», a-t-il ajouté. «Il est également question d'un accord cadre, d'un accord général», a souligné M. Abed Rabbo.

Rappelant que le secrétaire d'Etat américain s'était engagé au lancement des négociations à rechercher un accord global et non plus intérimaire, le dirigeant palestinien, souligne : «Qui a dit que nous voulions un accord-cadre? Nous voulons l'indépendance complète et résoudre toutes les questions de statut final, en vertu des accords et du droit international».

Concernant une information de la presse israélienne faisant état d'un report de la libération d'un troisième groupe de prisonniers par Israël à la demande de l'administration américaine, le porte-parole du président palestinien, Nabil Abou Rudeina, a affirmé : «Nous n'accepterons pas de report de la libération des prisonniers», selon l'agence de presse palestinienne WAFA.

«Nous refusons catégoriquement tout report de la libération du troisième groupe de prisonnier, prévu le 29 de ce mois», a dit le négociateur palestinien Saëb Erakat dans une déclaration depuis Washington, où il doit rencontrer le secrétaire d'Etat américain. Le président palestinien s'est engagé à suspendre pendant les pourparlers de paix avec Israël, relancés fin juillet, toute démarche d'adhésion de la Palestine aux organisations internationales, en échange de la libération en quatre phases des 104 Palestiniens emprisonnés avant les accords de paix d'Oslo de 1993, dont la moitié ont été relâchés. «Le président Mahmoud Abbas refuse le chantage politique sur le report de la libération du troisième groupe de prisonniers», a affirmé le ministre des Prisonniers, Issa Qaraqaa, cité par WAFA, prévenant que revenir sur cet accord «aurait des conséquences politiques sur la marche des négociations et leur crédibilité».

APS

Programme du mardi 10 décembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Télémag Jeu Quel était une fois à Castlebury?
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h39 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière Mentalist 77 Inédit
21h40 Série policière Mentalist 77
22h30 Série policière Mentalist 77
23h30 Magazine de société Appels d'urgence 7

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h15 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Série humoristique Vestiaires
13h52 Météo 2
13h55 Magazine du consommateur Consomag
13h57 Magazine politique Expression directe
14h00 Loterie Euro Millions
14h05 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien!
17h00 Dans la peau d'un chef
17h45 FootBall Côté Match
17h50 Talk show Jusqu'ici tout va bien
18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Magazine de services Histoire d'un rêve
20h41 Loterie Euro Millions
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h43 Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Un jour, une histoire 77 Inédit
22h20 Bérr, une jeune fille dans Paris occupé
23h45 Histoire S.T.O., avoir 20 ans sous l'Occupation

3

07h54 Dessin animé Les Dalton
08h07 Série d'animation Nos voisins les Marsupilamis
08h32 Dessin animé Oggy et les cafards
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Télémag de suspense Les complices 77 Inédit
22h15 Météo
22h20 Grand Soir 3
23h15 Magazine du cinéma Le pitch
23h20 Drame Chicas?

CANAL+

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h20 Série d'animation Les Simpson
08h40 Drame Ce que le jour doit à la nuit 7
11h15 Court métrage Ernest
11h25 Magazine d'information Spécial investigation
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Série judiciaire Scandal 77
14h45 Série judiciaire Scandal 77
15h30 Découvertes Les nouveaux explorateurs
16h20 Divertissement La semaine de Gaspard Proust
16h30 Comédie Peace, love et plus si affinités 77
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
19h05 Talk show Le grand journal
20h10 Football Canal Champions Club
20h45 Sport Benfica Lisbonne (Por) / Paris-SG (Fra)
22h50 Découvertes TEDx Paris 2013

M6

07h35 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h55 Météo
09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h05 Météo
10h10 Série musicale Glee
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 77
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 77
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Télémag sentimental Le bébé de Noël
15h40 Télémag sentimental Une seconde chance à Noël?
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Divertissement La France a un incroyable talent 7 Inédit
23h15 Divertissement La France a un incroyable talent, ça continue

La sélection

20h50

Mentalist



Résumé

Le CBI se rend dans un parc à thème sur le Far West situé à Percy, une ville touristique en perte de vitesse. Le propriétaire des lieux, Hollis Percy, a été trouvé mort dans son bureau par les autorités locales. Le sexagénaire, dont la famille possédait la ville depuis l'époque de la ruée vers l'or, s'était mis à revendre la ville morceau par morceau, contrariant les projets de certains de ses collaborateurs qui avaient bâti leur activité sur l'industrie du tourisme. Dans le même temps, Kirkland tente de s'emparer des informations collectées par Jane sur John Le Rouge...

2

20h45

Un jour, une histoire

Résumé

6 juin 1944. Les Alliés débarquent sur les plages de Normandie. Alors que, depuis Londres, le général de Gaulle appelle les Français à combattre pour la libération de leur pays, le maréchal Pétain leur demande de ne pas se soulever contre l'occupant. Ces deux discours symbolisent à eux seuls les divisions profondes de la France pendant la Seconde Guerre mondiale. A l'issue du conflit, le pays et ses gouvernements successifs se sont longtemps efforcés de tourner la page, glorifiant les résistants pour faire oublier la collaboration et les crimes de Vichy. De la rafle du Vel' d'Hiv', en 1942, au discours de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, en passant par des épisodes méconnus comme l'exil de Pétain en Allemagne en 1944, ce film raconte l'histoire mouvementée d'un combat pour la mémoire.



20h45

Les complices



Résumé

Marc Billard, chef d'entreprise, a l'habitude d'effectuer des visites de ses chantiers. Il est toujours accompagné de sa collègue et maîtresse Monica. Un jour, alors qu'il rentre d'une telle inspection, il effectue une manœuvre et ne voit pas arriver un camion qui, pour éviter la collision, traverse la route et se renverse. Marc ne s'arrête pas. De retour en ville, le couple apprend que le camion transportait des enfants et que plusieurs d'entre eux sont morts dans l'accident. Il est aussi fait mention d'une voiture qui serait à l'origine du drame. Marc et Monica doivent maintenant continuer à vivre avec la culpabilité et sans éveiller les soupçons...

CANAL+

20h55

Benfica Lisbonne (Por) / Paris-SG (Fra)

Résumé

Vainqueurs en extremis des Grecs de l'Olympiakos lors de la précédente journée (2-1), les Parisiens sont mathématiquement assurés de terminer à la première place du groupe C, quel que soit le résultat de ce dernier match de poules au Benfica. Une aubaine pour Laurent Blanc, qui devrait ainsi mettre au repos quelques-uns de ses joueurs cadres et faire tourner son effectif, alors que son équipe est donc déjà qualifiée pour les 8es de finale. Au match aller, les coéquipiers de Salvatore Sirigu s'étaient largement imposés (3-0), avec un but de Marquinhos et un doublé de l'inévitable attaquant suédois, Zlatan Ibrahimovic.



M6

20h50

La France a un incroyable talent

Résumé

A l'issue de cette huitième saison, douze candidats ont été sélectionnés par le jury et les téléspectateurs, parmi toutes les performances présentées, aussi étonnantes et spectaculaires les unes que les autres. Ces douze artistes sont maintenant en lice pour un dernier numéro inédit, face au public et au jury, toujours composé de Sophie Edelstein, Andrée Deissenberg, Dave et Gilbert Rozon. Deux minutes trente seulement sont allouées à chacun des candidats pour épater et convaincre qu'il est l'Incroyable Talent 2013. Comme les années précédentes, les jurés n'ont qu'un rôle consultatif durant cette finale. Ce sont les téléspectateurs qui votent pour désigner le vainqueur. Pour cette grande finale, « La France a un incroyable talent » recevra un invité surprise exceptionnel.



SAUT D'OBSTACLES SÉNIORS

Le cavalier Ali Boughrab de CH Mitidja sacré champion d'Algérie 2013

Le cavalier du CH Mitidja (Blida), Ali Boughrab, montant Rodilus, a remporté le titre de champion d'Algérie seniors de saut d'obstacles séniors, version 2013, la plus importante manifestation équestre nationale, à l'issue de six épreuves disputées en trois jours au centre équestre de Mostaganem.

La 2^e place est revenue à Bentabet Hassan du club «El Moughit d'Oran», montant «Lucas», alors que Saïd Mahi de Harras El Mansour montant «Tortia», s'est adjugé la 3^e place.

Le club hippique de la Mitidja (Blida) a été déclaré champion d'Algérie de saut d'obstacles, à l'issue de deux jours de compétition comptant pour le classement par



équipes. Le club équestre «Haras Hocine El Mansour» de Mostaganem est montée sur la deuxième marche, alors que l'équipe de la Garde républicaine a complété le podium. Organisé par le club équestre «Club équestre du Haras Hocine-El Mansour de Mostaganem»

en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, ce championnat a réuni environ 110 cavaliers séniors hommes et femmes représentant 27 clubs du pays.

En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été

remis aux vainqueurs, en présence des autorités locales, d'un membre de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem.

Les résultats :**En individuel :**

- 1- Ali Boughrab (CHMB), sur Rodilus, avec 7,50 pts de pénalités
- 2- Bentabet Hassan (El Moughit Oran), sur Lucas avec 14,30 pts
- 3- Saïd Mahi (GR), sur Tortia, avec 16 pts

Par équipes :

- 1 - Club hippique de Mitidja Blida
- 2 - Club haras Hocine El Mansour de Mostaganem
- 3 - Garde républicaine

CHAMPIONNAT DU MONDE DE KICK-BOXING
2 médailles de bronze pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de kick-boxing a remporté deux médailles de bronze lors du championnat du Monde (garçons et filles) qui a pris fin samedi dans la ville turque d'Antalya, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées (FAFKBA). C'est Kermia Boudjemaa (-86 kg) et Fellak Mustapha (-57 kg) qui se sont distingués respectivement en full-contact et kick-light, selon la FAFKBA qui parle de parcours «très honorable» de l'équipe nationale, en comptant aussi les 5^e places de Hemarid Ahmed (-63,5 kg), Ferhat Zakaria (-57 kg) et Sellaoui Meriem (-70 kg) dans les deux disciplines sus-citées.

L'instance fédérale a regretté, cependant, les «nombreuses» difficultés rencontrées tout au long de la compétition par les athlètes algériens, notamment le «mauvais» arbitrage. Ce championnat du Monde 2013 de kick-boxing a vu la participation des meilleures nations dans la discipline, telles que la Russie, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, l'Ouzbékistan et la Turquie, pays organisateur. Pour préparer ce tournoi, le staff technique, composé de l'entraîneur national Louali Adlane et ses adjoints Bennouï Samir et Yahiaoui Abderezak, avait programmé une série de stages qui ont eu lieu à l'Ecole nationale supérieure en sciences et technologie du sport de Dely-Ibrahim (Alger, ex-INFST/STS).

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS DE TENNIS DE TABLE**Domination chinoise avec sept médailles au total**

Les 11^e Championnats du monde Juniors de tennis de table (garçons et filles) auxquels ont pris part du 1^{er} au 8 décembre, 192 athlètes de 42 pays, dont trois Algériennes, ont été clôturés dimanche soir à Rabat (Maroc) par la domination des athlètes chinois qui ont gagné sept médailles au total.

Les médailles ont été remportées dans les épreuves : double-mixte (Or et Argent), double-dames (Or et Argent), double-garçons (Or) et en individuelle (Or chez les filles et Argent pour les garçons). Les autres médailles ont été remportées par les représentants de la Corée dans l'épreuve individuelle (Or chez les garçons) et en double-garçons (Argent).

L'Algérie était représentée par les athlètes filles Kissassi Kamélia, Kissaci Katia et Loughribi Linda accompagnées de Sadi Khlifa, entraîneur, Zarkani Ahmed, chef de délégation, Cherifi Nabila, médecin et Boudjeham Abdallah, arbitre. L'organisation de ces championnats avait été décidée par la Fédération internationale de tennis de table (FITT) lors de sa réunion le 27 septembre 2012 à Paris.

MONDIAL-2013 FÉMININ (2^e J - GR. B)**Le Danemark domine le Japon 29-25**

Le Danemark a battu le Japon 29 à 25, dimanche soir à Nîmes dans le cadre de la 2^e journée du groupe B du championnat du Monde 2013 de handball (dames) qui a débuté vendredi en Serbie. Il s'agit de la 2^e victoire de suite pour les Danoises, après celle enregistrée samedi contre la Chine 44 à 21.

Dans les autres rencontres de la 2^e journée, l'Algérie s'est lourdement inclinée face au pays organisateur 34-14, tandis que les Brésiliennes ont pris le dessus sur les Chinoises 34-21. Pour leur prochaine sortie, les joueuses de Mourad Aït Ouarab seront opposées au Danemark mardi à partir de 20h15.

Solution Samurai-sudoku N°447

8	6	2	4	1	9	3	5	7
9	4	5	6	7	3	1	2	8
7	1	3	2	5	8	9	4	6
6	5	8	9	2	1	7	3	4
2	3	7	8	4	5	6	1	9
4	9	1	3	6	7	2	8	5
5	7	9	1	3	4	8	6	2
3	8	6	5	9	2	4	7	1
1	2	4	7	8	6	5	9	3

9	5	6	4	3	1	7	8	2
2	4	7	5	6	8	3	9	1
3	1	8	7	9	2	6	4	5
4	6	3	8	6	7	1	2	9

8	6	1	5	2	9	7	3	4
9	7	2	4	1	3	6	8	5
6	3	8	1	7	4	9	5	2
1	4	5	9	3	2	8	6	7

2	9	7	6	5	8	4	1	3
3	2	4	7	8	1	5	9	6
7	8	6	2	9	5	3	4	1
5	1	9	3	4	6	2	7	8

Solution Mots Croisés N°447

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■VII
REVES■NIL■OC
AXE■■D■LIANE
TERERELLE■SS

HANDBALL/ MONDIAL-2013 FÉMININ (GR. B)**Le point après la 2^e journée**

Point du groupe B de la phase de poules du championnat du monde 2013 de handball (dames) à l'issue des matches de la 2^e journée, disputés dimanche à Nîmes (France) :

Dimanche :

	Classement	Pts	J	G	N	P	b	bc	dif
1.	Brésil	4	2	2	0	0	70	41	29
2.	Danemark	4	2	2	0	0	73	46	27
3.	Serbie	4	2	2	0	0	62	40	22
4.	Japon	0	2	0	0	2	51	57	-6
5.	Chine	0	2	0	0	2	42	78	-36
6.	Algérie	0	2	0	0	2	34	70	-36

Restent à jouer (en heures algériennes)

10/12 (15h45) :	Chine - Japon
10/12 (18h00) :	Brésil - Serbie
10/12 (20h15) :	Danemark - Algérie
11/12 (15h45) :	Brésil - Japon
11/12 (18h00) :	Algérie - Chine
11/12 (20h15) :	Serbie - Danemark
13/12 (15h45) :	Japon - Algérie
13/12 (18h00) :	Serbie - Chine
13/12 (20h15) :	Danemark - Brésil

NDLR : les 4 premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les 8^e de finale. Les équipes à égalité sont départagées aux matches particuliers entre elles (points, puis différence de buts, puis meilleure attaque dans ces rencontres), puis à la différence de buts générée.

COUPE D'ALGÉRIE DE RAFLE
L'édition 2013 jeudi et vendredi à Sidi Bel-Abbès

La Coupe d'Algérie de rafle (édition 2013) aura lieu jeudi et vendredi prochains à la salle Addou Boudjellal de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de rafle et billard (FARB). La journée de jeudi sera réservée aux éliminatoires (13h00-16h00), alors que les finales sont prévues vendredi à partir de 22h00, précise l'instance fédérale.

Treize (13) clubs ont engagé 41 triplettes dont 19 féminines pour cette compétition, a indiqué la FARB.

APS

Solution Mots Fléchés N°447

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■R■N
IMITA■VRÔUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DEROUTE

HANDISPORT/MONDIAL DE JUDO (VISUELS) JUNIORS

2 médailles dont une en argent pour l'Algérie

Le judo handisport algérien a remporté deux médailles (argent et bronze), lors du Championnat du Monde (juniors) pour visuels, disputé à Eger en Hongrie, avec la participation d'une vingtaine d'athlètes de différentes nationalités. L'Algérie a pris part au rendez-vous de Hongrie avec deux athlètes seulement, un garçon et une fille.

La médaille d'argent a été l'œuvre de Cherine Abdelaoui (52 kg) après sa défaite face à l'Ukrainienne Liudmyla Lohatska. La médaille de bronze est revenue à la Russe Natalia Ovchinnikova.

« Je suis très contente de ma présentation. C'est ma première compétition à l'échelle internationale. J'ai découvert un tout autre niveau de compétition. J'ai fait de bons combats et j'ai constaté que beaucoup de travail me reste à parfaire », a déclaré la vice-championne du monde Abdelaoui.

La médaille de bronze algérienne a été gagnée par Youcef Redjai (73 kg), devancé par l'Allemand Nikolai Kornhas et l'Espagnol Alvaro Gavilan. « Ma médaille, je la garde comme un bon souvenir, car c'est la première dans ma carrière d'athlète. J'ai pu côtoyer le haut niveau dans la catégorie des juniors. J'ai des potentialités, mais il faut bien les utiliser. J'ai beaucoup appris et ça m'encourage à aller



de l'avant », a indiqué Redjai. Après l'annulation de la CAN de judo pour visuels, prévue en Algérie en décembre, la Fédération algérienne handisport a proposé d'offrir aux athlètes juniors, retenus dans la sélection nationale seniors « la possibilité de disputer une compétition internationale, pour surtout confirmer leurs classes au niveau médical et les mettre dans le bain afin de les évaluer ».

« Le mondial junior d'Eger est le baptême de feu de nos athlètes et un bon test d'évaluation pour nous en-

traîneurs. Notre objectif était également de permettre à nos athlètes de marquer des points au Mondial d'Eger, sans leur mettre de pression inutile, car ils sont jeunes, nouvellement lancés. Ils méritent d'être suivis de près. Ils constituent une relève pour notre élite », a précisé l'entraîneur national, Ouiddir Mohand Oulhadj. C'est la première fois dans l'histoire du handisport algérien, que l'Algérie est présente dans un championnat du Monde de judo en Junior.

APS

MONDIAL 2013 DE HANDBALL (DAMES)

Début raté pour nos handballeuses

M.A.E.

L'équipe algérienne de handball (dames) a complètement raté ses débuts en championnat du monde qui se déroule en Serbie (6-22 décembre), en s'inclinant samedi soir face au Brésil (36-20), lors de la première journée (Gr B).

Ayant effectué son retour au Mondial, après 16 ans d'absence, l'équipe nationale n'a pu peser lourd sur le Brésil, plus aguerri pour ce genre de rendez-vous. Entamé de Mondial ainsi très difficile pour l'Algérie, comme on pouvait s'y attendre, les Vertes étaient confrontées à la réalité du haut niveau, chose à laquelle les nôtres n'étaient pas préparées. Avec un jeune effectif, la sélection algérienne ne pouvait aspirer à mieux, en raison du manque d'expérience de la plupart des joueuses de l'entraîneur Mourad Aït Ouarrab.

Pas de répit pour nos handballeuses, qui jouent hier en fin de journée leur seconde rencontre, face à la Serbie, pays hôte de cette compétition, une mission presque impossible pour les Algériennes face à des Serbes, très euphoriques devant leur public, et qui restaient sur une victoire face au Japon (28-26). Le Danemark a ridiculisé la Chine (44-21), dans l'autre match de ce groupe B. En dehors des résultats techniques de l'Algérie dans ce Mondial, le plus important est de se frotter avec le haut niveau, pour essayer de reconstruire une équipe capable de donner des satisfactions dans l'avenir.

La coupe d'Afrique des nations CAN 2014 prévue en Algérie (15-26 janvier), devrait être un point de départ pour les Algériennes, même si elles sont loin d'être les favorites de ce tournoi, qui va se jouer pourtant chez nous.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA CULTURE

Maison de la culture
Wilaya de Laghouat

Avis de recrutement

la Maison de la Culture à annoncer les concours suivants pour les grades indiqués ci-dessous:

Le grade	Type de recrutement	Conditions de participation	Nombre du poste	Autre conditions
administrateur	Concours sur titre	Les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après: Sciences juridiques et administratives-sciences économiques-sciences financières-sciences commerciales-sciences de gestion-sciences politiques et relations internationales-sociologie sauf la spécialité sociologie éducative-psychologie; spécialité organisation et travail-science de l'information et de la communication-sciences islamiques: spécialité charia et droit..	01 UN SEUL POSTE	Agents dédiés à des utilisateurs dans le cadre d'une intégration professionnelle aidant qui sont en service à la Maison de la Culture de Laghouat
Bibliothécaire archiviste , documentaliste	Concours sur titre	Les titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités de bibliothéconomie	01 UN SEUL POSTE	/

Dossier à fournir :
une Demande manuscrite de participation ;
deux (02) photos d'identité ;
une Copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ;
une Copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme demandé ou du niveau d'études et/ou de formation ;
un extrait du casier judiciaire (Bulletin n°3) en cours de validité (moins de 03 mois) ;

- Le relever de note,
- une attestation d'expérience professionnelle dans la même spécialité;
- une attestation de formation complémentaire dans la même spécialité;
- document prouvant que l'intéressé a réalisé des travaux de recherches.

Le candidat définitivement admis au concours ou test professionnel doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité;
- une fiche familiale, le cas échéant ;
- Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-physiologie), attestant de l'aptitude du candidat à Occupier l'emploi postulé ;
- Une copie de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis des obligations du service national ;
- Quatre (04) photos d'identité ;

Les dossier sont transmis à la adresse suivante : la maison de la culture cité Elamaamorah Laghouat
B.P.1153 LAGHOUAT

Les dossier déposés au plus tard (15 jours) de la date de publication de cette annonce

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE TIZI-RACHED
COMMUNE D'AIT-OUMALOU
N° 32/SP/2013

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune d'Ait-Oumalou lance l'ouverture d'un concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de poste ouvert	Structure d'affectation	Autres conditions
Administrateur territorial	Sur titre	Titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur	- Sciences juridiques et administratives - Sciences économiques - Sciences financières - Sciences commerciales - Sciences de gestion - Sciences politiques et relations internationales - Sociologie : sauf la spécialité sociologie éducative - Sciences de l'information et de la communication - Psychologie : Spécialité organisation et travail Sciences islamiques : Spécialité Charia et Droit	01	APC AIT OUMALOU	
Ingénieur d'Etat en Informatique	Sur titre	Titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent		01	APC AIT OUMALOU	
Comptable principal de l'administration territoriale	Sur titre	Titulaire d'un diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent		01	APC AIT OUMALOU	

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

générale et phisiologie) ;
- Deux (02) enveloppes timbrées libellées à l'adresse des candidats.

Après le recrutement, les candidats doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité algérienne ;
- Un extrait de l'acte de naissance (moins d'une année) ;

- Une fiche familiale, le cas échéant ;
Délais des inscriptions et dépôt des dossiers : au concours sur titre est fixé à vingt (20) jours à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite, ou son affichage au niveau des agences de l'emploi.

Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai d'inscription ne sera pas pris en considération.

DOMICILIATION DE L'USM EL HARACH

Que veut la Ligue de football ?

S. Ben

Lors du dernier match des 32es de finale de Dame coupe, l'USMH avait accueilli samedi dernier le RC Arba (défaite 2-1), au stade du 20-Août 1955, après le refus de la commission de la coupe d'Algérie de la FAF, de délocaliser cette rencontre à El Mohammadia, comme souhaité par les dirigeants harrachis. Or, pas plus tard qu'avant-hier, le programme dévoilé dimanche par l'instance dirigeante de la compétition, fixe le prochain match USM

Harrach-ES Sétif, de samedi prochain dans le cadre de la 14^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, au stade du 1^{er}-Novembre d'El Mohammadia et ce en dépit des réserves émises par la commission d'homologation de la Ligue de football (LFP) !

C'est à se démander que veut en réalité la LFP qui décide d'un jour d'un lieu de domiciliation et le lendemain d'un autre pour une même équipe alors que son stade initial était déjà homologué ?

Il faut bien rappeler qu'après avoir décidé de faire jouer le match de coupe d'Algérie dnas un terrain «neutre» aux yeux des Harrachis, car c'est eux qui devraient recevoir leurs adversaires de l'Arba au stade du 20-Août, la commission d'homologation avait effectué la semaine dernière une visite d'inspection au niveau de cette enceinte de Mohammadia de 5 000 places. A ce moment-là, ladite commission a constaté que l'installation de la nouvelle tribune, réservée aux supporters de l'équipe adverse, n'a pas encore été réalisée.

Cette tribune métallique devrait être implantée avant cette rencontre, pour permettre aux supporters sétiens, désireux d'effectuer le déplacement à Alger, de s'y installer. Mais, sur ce cas le secrétaire général de l'USM Harrach, Messaoud Saouli, s'est dit, le 3 décembre dernier «sceptique» quant à l'homologation du stade du 1^{er}-Novembre d'El Mohammadia, au lendemain de la visite d'inspection de la Commission chargée du dossier au sein de la Ligue de football professionnel (LFP). «Ladite commission a comme prévu, effectué une seconde visite d'inspection au niveau du stade et qui a abouti aux mêmes remarques émises auparavant, à savoir la nécessité d'élargir la capacité d'accueil de l'enceinte», a affirmé le SG de l'USMH. La Commission d'homologation des stades, qui a émis une nouvelle fois des réserves sur ce point, avait déjà effectué en juillet dernier une première visite, à l'issue de laquelle elle avait signalé aux responsables de la commune de Mohammadia, gérante du stade, la nécessité de construire une nouvelle tribune afin d'être en conformité avec les exigences des cahiers des charges. «Le club ne peut

Kerbadj : «Un délai a été accordé à l'USMH pour l'extension des tribunes de son stade»

L'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football) s'est vu accorder un délai, «jusqu'à la trêve hivernale», pour l'installation d'une nouvelle tribune au niveau du stade du 1^{er}-Novembre d'El Mohammadia, «au risque de recevoir ses adversaires ailleurs en phase retour», a affirmé lundi le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj. «Nous avons décidé d'accorder un délai à l'USMH pour trouver une solution relative à l'installation d'une nouvelle tribune, réservée aux supporters de l'équipe adverse, sinon, nous serons obligés de déclarer cette enceinte comme non homologuée pour accueillir les matchs du championnat», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

Lors d'une visite d'inspection effectuée la semaine passée au stade du 1^{er}-Novembre, la commission d'homologation de la LFP a de nouveau émis des réserves, comme ce fut le cas, une première fois en juillet dernier. Ladite commission a constaté que l'installation de la nouvelle tribune, réservée aux supporters de l'équipe adverse, n'a pas encore été réalisée. «Ce stade d'une capacité actuelle de 5 000 places n'est pas en mesure d'accueillir les supporters du club adverse, ce qui veut dire qu'il ne répond pas aux exigences des cahiers de charge», a-t-il ajouté. Et d'ajouter : «Dans le cas où cette nouvelle tribune ne sera pas installée, l'USMH est appelée à trouver un autre stade pour sa domiciliation», a prévenu Kerbadj sur un ton ferme. La LFP a donné son feu vert au club harrach pour recevoir l'ES Sétif au stade du 1^{er}-Novembre, ce samedi, dans le cadre de la 14^e journée du championnat.



Le 3 décembre dernier, la commission d'homologation de la LFP a de nouveau émis des réserves, comme ce fut le cas, une première fois en juillet dernier. Ladite commission a constaté que l'installation de la nouvelle tribune, réservée aux supporters de l'équipe adverse, n'a pas encore été réalisée. «Ce stade d'une capacité actuelle de 5 000 places n'est pas en mesure d'accueillir les supporters du club adverse, ce qui veut dire qu'il ne répond pas aux exigences des cahiers de charge», a-t-il ajouté. Et d'ajouter : «Dans le cas où cette nouvelle tribune ne sera pas installée, l'USMH est appelée à trouver un autre stade pour sa domiciliation», a prévenu Kerbadj sur un ton ferme. La LFP a donné son feu vert au club harrach pour recevoir l'ES Sétif au stade du 1^{er}-Novembre, ce samedi, dans le cadre de la 14^e journée du championnat.

Le 3 décembre dernier, la commission d'homologation de la LFP a de nouveau émis des réserves, comme ce fut le cas, une première fois en juillet dernier. Ladite commission a constaté que l'installation de la nouvelle tribune, réservée aux supporters de l'équipe adverse, n'a pas encore été réalisée. «Ce stade d'une capacité actuelle de 5 000 places n'est pas en mesure d'accueillir les supporters du club adverse, ce qui veut dire qu'il ne répond pas aux exigences des cahiers de charge», a-t-il ajouté. Et d'ajouter : «Dans le cas où cette nouvelle tribune ne sera pas installée, l'USMH est appelée à trouver un autre stade pour sa domiciliation», a prévenu Kerbadj sur un ton ferme. La LFP a donné son feu vert au club harrach pour recevoir l'ES Sétif au stade du 1^{er}-Novembre, ce samedi, dans le cadre de la 14^e journée du championnat.

JS SAOURA

«Les négociations avec Alain Michel avancent bien»

L'entraîneur français Alain Michel pourraient diriger la barre technique de la JS Saoura en remplacement d'Ali Mechiche, démis de ses fonctions dimanche, a appris l'APS lundi auprès de Mohamed Djebbar, le président du club de Ligue 1 algérienne de football.

«Les négociations avec Alain Michel avancent bien. Sauf revirement de dernière minute, il devrait être notre nouvel entraîneur», a déclaré le responsable de la formation du Sud algérien.

Michel a eu trois expériences dans le championnat algérien. Il avait coaché le MC Alger, avec lequel il a remporté le titre de champion d'Algérie en 2010, le MC Oran, où il a fait un passage éphémère, ainsi que la JSM Béjaïa, qu'il a qualifiée à la Ligue des champions d'Afrique en 2012.

L'élimination de la JS de finale de la coupe d'Algérie sur le terrain du CS Constantine (1-0) vendredi dernier, a sonné le glas du désormais ex-entraîneur Mechiche, en poste depuis la 2^e journée du championnat (il avait remplacé Abdelkader Amrani), et qui s'était vu accorder, avant cette rencontre, «un sursis d'un match» de la part de la direction du club. La semaine précédente, le président du club, Mohamed Djebbar, a mis fin aux fonctions de l'entraîneur adjoint, Faouzi Moussouini, et l'entraîneur des gardiens de but, Halim Tifour, «pour apport insuffisant».

La troisième défaite de suite de la JS en championnat sur le terrain du MC Alger (3-0) pour le compte de la 13^e journée a fait réagir les responsables de la JS, d'autant que leur club n'est qu'à deux longueurs du premier relégable, le CAB Bordj Bou arréridj. Une situation qu'il n'a pas vécue l'exercice passé au cours de sa première saison parmi l'élite.



rien faire devant cette situation, les travaux de la nouvelle tribune n'ont pas été lancés et ne le seront pas pour demain. La balle est désormais dans le camp de l'APC, qui gère le stade», a expliqué Saouli. La capacité d'accueil du stade du 1^{er}-Novembre, se situe à quelque 5 000 places, et est donc bien loin que celle exigée dans les cahiers des charges, à savoir 10 000 places. Voilà qu'hier, le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj, affirme que l'USM Harrach s'est vu accorder un délai, «jusqu'à la trêve hivernale», pour l'installation d'une nouvelle tribune au niveau du stade du 1^{er}-Novembre d'El Mohammadia, «au risque de recevoir ses adversaires ailleurs en phase retour». «Nous avons décidé d'accorder un délai à l'USMH pour trouver une solution relative à l'installation d'une nouvelle tribune, réservée aux supporters de l'équipe adverse, sinon, nous serons obligés de déclarer cette enceinte comme non-conforme pour accueillir les matchs du championnat», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

Cette tribune métallique devrait être implantée avant cette rencontre, pour permettre aux supporters sétiens, désireux d'effectuer le déplacement à Alger, de s'y installer. Mais, sur ce cas le secrétaire général de l'USM Harrach, Messaoud Saouli, s'est dit, le 3 décembre dernier «sceptique» quant à l'homologation du stade du 1^{er}-Novembre d'El Mohammadia, au lendemain de la visite d'inspection de la Commission chargée du dossier au sein de la Ligue de football professionnel (LFP). «Ladite commission a comme prévu, effectué une seconde visite d'inspection au niveau du stade et qui a abouti aux mêmes remarques émises auparavant, à savoir la nécessité d'élargir la capacité d'accueil de l'enceinte», a affirmé le SG de l'USMH. La Commission d'homologation des stades, qui a émis une nouvelle fois des réserves sur ce point, avait déjà effectué en juillet dernier une première visite, à l'issue de laquelle elle avait signalé aux responsables de la commune de Mohammadia, gérante du stade, la nécessité de construire une nouvelle tribune afin d'être en conformité avec les exigences des cahiers des charges. «Le club ne peut

apporter de la pression après trois ou quatre matchs de championnat et pas vers la fin de la phase «aller» !

Ou le stade est homologué toute la saison ou si l'on ne l'est pas du tout, mais pas de cette manière d'autant que le véritable problème est une affaire de gestion de stade dont l'USMH n'est pas responsable. Puisqu'il s'agit de l'APC qui est gérante de cette enceinte sportive.

Ce n'est tout de même pas à l'USMH de faire ce boulot pour l'APC !

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE - ALGER
NIF : 40801600001604900011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation lancée le 21 août 2013 relatif à l'approvisionnement du Centre Pierre et Marie Curie en denrées alimentaires» lot n°5 : pain, qu'à l'issue du jugement des offres la convention est attribuée provisoirement à :

Lot n°5 : Pain

Soumissionnaire	Note technique globale	Montant minimum en TTC	Montant maximum en TTC	Classement des offres	Observation
SNC BENSIDHOUM RABIA et BOUBEKEUR CHERIF NIF : 099916029002425	56 points	918240,00 DA	1 836 480,00 DA	Offre moins disante	Retenue

Pour les soumissionnaires non retenus, ils sont invités ceux qui sont intéressés de se rapprocher des services du Centre Pierre et Marie Curie (Bureau des marchés) au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger.



Les chocs du premier tour

ITALIE - ANGLETERRE

Un premier tour, ça veut dire 48 matches. Mais il y en a qui font saliver plus que d'autres. Nous avons composé notre menu idéal pour le mois de juin...

Chaud devant !



Le topo : Cet Italie-Angleterre est aussi alléchant. Il y a 24 ans (enfin, 23 pour l'instant), il s'en était fallu d'une poignée de tirs au but pour qu'il ne s'agisse d'une finale de Coupe du monde. Au lieu de quoi ce fut qu'un match pour la troisième place, l'Argentine et l'Allemagne jouant pour le titre. Depuis cette petite finale au goût amer de 1990, Italiens et Anglais n'ont plus croisé le fer en phase finale de Coupe du monde. En revanche, ils se sont affrontés pas plus tard que lors du dernier Euro, en quarts de finale, avec une victoire... aux tirs au but des Italiens.

Hodgson relativise



Même s'il sait qu'il sera difficile pour ses Three Lions de passer le premier tour, Roy Hodgson estime que son équipe a ses chances : « Avec l'Uruguay et l'Italie, nous avons presque deux têtes de série dans notre poule. Je reste toujours positif dans ce genre de choses car on ne peut jamais savoir ce qu'il va se passer dans six mois », a-t-il déclaré à la BBC.

« Pour être franc, il y avait pas beaucoup de scénarios où vous auriez sauté de joie et il y avait beaucoup plus de scénarios où vous pensiez « Cela va être très difficile pour nous », a ajouté M. Hodgson.

« Les conditions dans le Nord seront difficiles, nous [l'Angleterre et l'Italie] serons tous les deux dans le même bateau. » a-t-il conclu.

Prandelli : «Le groupe le plus relevé»



Cesare Prandelli, sélectionneur de l'Italie : « C'est le groupe le plus relevé (avec Uruguay, Costa Rica et Angleterre). Ce sera très difficile, mais si nous sommes bien préparés, je suis persuadé que nous parviendrons à bien faire. Les matches seront compliqués parce que c'est la coupe du Monde. Nous irons là-bas motivés et enthousiastes face au défi. Nous serons fin prêts pour aller le plus loin possible dans le tournoi. »

Trois bonnes raisons de vouloir le voir

● Parce que leur quart de finale de l'Euro 2012, à défaut d'offrir des buts, n'avait pas été avare de spectacle.

● Pour le contexte : climat équatorial, forte chaleur, taux d'humidité autour de 85-90%... Ce ne sera pas un cadeau de jouer à Manaus.

● Rien que pour connaître l'ambiance dans les pubs anglais à 2 heures du matin (heure anglaise). Ce sera le seul match du Mondial à cette heure...

FONDS DE LA ZAKAT **M. Ghlamallah insiste sur le rôle des imams dans la sensibilisation des bienfaiteurs**



Le ministre des Affaires religieuses et du waqf, M. Bouab dallah Ghlamallah, a insisté hier à Sidi Bel-Abbès, sur le rôle que doivent jouer les imams dans la sensibilisation des bienfaiteurs pour alimenter le fonds de la zakat.

Président à une rencontre de sensibilisation sur le fonds de la zakat, le ministre a souligné que les imams sont désormais conscients de l'importance de la mission qui leur a été confiée qui est celle de convaincre les bienfaiteurs à verser leurs dons dans le fonds de la zakat afin qu'un plus grand nombre de nécessiteux puissent en bénéficier.

M. Bouab dallah Ghlamallah a ajouté que les imams sont à la hauteur de cette mission et contribuent continuellement à enracer dans les esprits et dans les actes la nécessité de contribuer à ce fonds de la zakat, lancé en 2003 à Sidi Bel-Abbès même.

«L'unité du discours religieux dans les mosquées a facilité de ce travail de sensibilisation», a ajouté le ministre en estimant toutefois que «l'acte de la zakat n'a pas encore atteint la cadence voulue».

«Nous poursuivrons sans relâche les actions d'information et de sensibilisation jusqu'à ce que les objectifs tracés soient atteints», dira t-il.

Les fonds de la zakat collectés en 2012 ont atteint 1,4 milliards de DA, a par ailleurs déclaré le ministre précisant que «les montants seront plus importants cette année, à la clôture, en mars prochain, de la présente campagne» et que «jusqu'à présent, 7.000 crédits «Hassan» ont été octroyés par le biais du fonds de la zakat à de jeunes chômeurs à l'échelle nationale».

De son coté, le directeur des affaires religieuses et du waqf, M. Kadi Abdelkader, a indiqué que les fonds collectés depuis le lancement de l'opération à ce jour ont connu une évolution notable passant de 1,4 millions de DA en 2003 à 16 millions de dinars cette année, dans cette wilaya.

Localement, 30.000 familles nécessiteuses ont bénéficié depuis 2003 d'aides financières pour subvenir à leurs besoins dont 4.035 familles pour l'année en cours. 44 micros-crédits ont été octroyés en 2013 sur la base de 853 dossiers présentés à la commission de wilaya. Ces aides ont permis le lancement de diverses activités comme la menuiserie, l'apiculture, la mécanique, l'élevage, la réparation d'équipements électriques et autres.

En marge de cette rencontre, le ministre a présidé une cérémonie de remise d'aides et de crédits financés par le fonds de la zakat.

Auparavant, le ministre, accompagné du wali de Sidi Bel-Abbès, M. Mohamed Hattab, a inauguré le nouveau siège de la direction de wilaya des affaires religieuses et l'annexe de Sidi Bel-Abbès du centre culturel islamique.

APS

LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL AU 37^E CONGRÈS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE ET DE SÉCURITÉ ARABES

Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel a souligné hier à Tunis la nécessité d'actualiser la stratégie arabe de lutte antiterroriste, adoptée en 1997, compte tenu de l'évolution de nouvelles formes de criminalité et du terrorisme.

M. Hamel qui intervenait dans le cadre du 37^e congrès des chefs de police et de sécurité arabes a exprimé la disposition de l'Algérie à mettre son expérience à contribution pour insuffler une forte dynamique aux efforts consentis en commun pour relever les défis sécuritaires et soutenir l'action arabe commune.

La communauté internationale, y compris les pays arabes, est confrontée actuellement à de nombreux défis dont ceux de l'extrémisme, du terrorisme, du trafic de drogue, du blanchiment d'argent et de la cybercriminalité, a indiqué le DGSN pour qui des efforts soutenus doivent être déployés pour combattre «avec efficacité» ces fléaux qui compromettent la stabilité et la sécurité des Etats et sapent les efforts de développement.

Le DGSN a appelé les responsables de la sécurité arabes à davantage de coordination et de coopération et à mobiliser les moyens qui s'imposent pour lutter contre tout ce qui constitue une menace à la sécurité et à la stabilité des pays arabes notamment le terrorisme.

Il a également mis l'accent sur le trafic et la prolifération d'armes ainsi que l'étroite relation entre ces crimes et le terrorisme. M. Hamel qui a salué les réalisations «grandioses» accomplies en matière de lutte contre la criminalité a estimé que les défis actuels nécessitaient une coopération de terrain et des mesures opérationnelles pour faire échec aux complots ourdis par les commanditaires de ces crimes et paralyser le mouvement des groupes terroristes et leurs noyaux.

Il s'agit, a-t-il insisté, de tarir les sources de financement des terroristes et de les priver de toute forme de soutien lo-

Actualiser la stratégie arabe de lutte antiterroriste



gistique et technique dont ils bénéficient pour mettre en œuvre leur activités criminelles.

Cette entreprise passe également par la mise en œuvre des mécanismes arabes de lutte contre la criminalité et les accords internationaux et régionaux dont la convention des nations unies de lutte contre le terrorisme adoptée en 2006.

Il a rappelé les recommandations issues de la 22^e session de la conférence régionale africaine, tenue à Oran, axées sur le renforcement des capacités et l'amélioration de l'échange d'informations sécuritaires aux niveaux national et régional. La lutte contre le terrorisme exige le

traitement des causes à l'origine de la prolifération de ce fléau et à ce titre, un rôle important incombe aux établissements religieux et d'éducation, à la société civile ainsi qu'aux médias doivent jouer un rôle important, a encore considéré le DGSN. En Algérie des mesures ont été mises en œuvre à partir de l'an 2000 en coordination entre les départements sectoriels, a-t-il dit, citant la promulgation de la loi sur la prévention de la cybercriminalité ainsi que l'introduction de dispositions relatives aux atteintes des systèmes informatiques dans les codes pénal et de procédures pénales.

ARMEE

Cinq personnes à bord d'un navire de pêche en détresse, sauvées par les unités des forces navales

Des unités de recherche et de sauvetage des forces navales algériennes ont réussi dimanche à secourir cinq personnes à bord d'un navire de pêche au nord-ouest de Ghazaouet, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Des unités de recherche et de sauvetage des forces navales algériennes ont réussi, hier dimanche aux environs de 15h15, à secourir cinq (05) personnes à bord d'un navire de pêche au nord-ouest de Ghazaouet», a précisé la même source. «L'intervention des unités des gardes-côtes s'est faite après que le centre national des opérations de surveillance et de sauve-

tage ait reçu un appel de détresse lancé par un navire de pêche faisant notamment état d'une panne moteur rendant sa navigation impossible», a souligné la même source. «Le plan de recherche et de sauvetage a aussi été activé avec l'intervention d'une vedette de sauvetage et d'un hélicoptère de recherche et de sauvetage des forces navales algériennes», relève le communiqué, ajoutant qu'«après une rude opération de recherche, les services des gardes-côtes ont réussi à localiser le navire, à secourir son équipage et à remorquer le navire jusqu'au port de Ghazaouet».

Tournage de la deuxième saison du feuilleton «Asrar El Madi» en janvier prochain

Le tournage de la deuxième saison du feuilleton télévisé «Asrar El Madi» (Secrets du passé) de Bachir Sellami sera lancé en janvier prochain, a annoncé, lundi, l'actrice Bahia Rachedi, distribuée dans cette œuvre. En marge de la 2^e édition des journées du court métrage et du documentaire qui se tient actuellement à Mostaganem, l'actrice a déclaré à l'APS que ce feuilleton social, produit l'ENTV, sera diffusé durant le Ramadhan prochain.

Le tournage sera effectué à Alger et une pléiade de comédiens dont Bahia Rachedi, Rania Siouti, Réda Laghousi,

et autres figureront au générique de ce feuilleton de 30 épisodes relatant les souffrances d'une mère dont ses nouveau-nés ont été kidnappés.

D'autre part, la comédienne Bahia Rachedi a appelé les réalisateurs algériens à produire des films et documentaires sur des moudjahidate et martyrs de la Révolution «afin d'enrichir la mémoire historique et pour que le sacrifice de ces femmes reste un exemple pour les générations futures», a-t-elle ajouté. Pour elle, «le temps est venu pour mettre en exergue ces femmes qui ont contribué à la libération du pays et

qui sont restées méconnues et anonymes», tout en plaident pour la production d'une œuvre cinématographique ou d'un documentaire rendant hommage à toutes ces femmes et montrant leur participation à la guerre de libération nationale.

Bahia Rachedi est l'une des invités de marque de cette édition des journées du court métrage et du documentaire. Cette manifestation, placée sous le slogan «Image et révolution», est marquée par la programmation de 26 œuvres provenant d'Algérie, de France, du Maroc, de la Tunisie et de la Palestine.